Saint-Prim

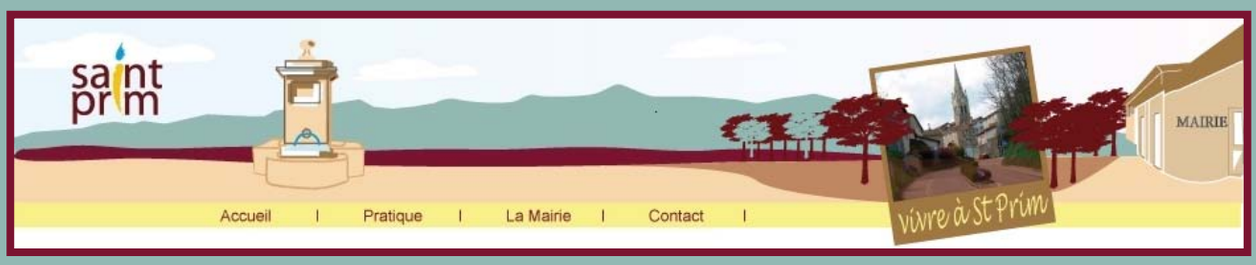

Bulletin municipal

2010

Liste des Rues

Acacias (chemin des)	C3 C4
Auberives (route d')	C4 D4
Bambous (allée des)	B2 B3
Bellevue (rue de)	A2 A3
Berbin (chemin de)	C1
Buffon (rue de)	B4
Carrosses (chemin des)	A2
Cerisiers (chemin des)	C3 D3
Chanet (rue du)	C2
Châtaignier (chemin du)	B1 C2
Corneyzin (chemin de)	C1
Crazes (allée des)	B2 C2
Crêtes (rue des)	A2
Croix Rouge (chemin de la)	A2
Cyprès (allée des)	B2 C2
Erables (allée des)	B2 C2
Fontaine (chemin de la)	D2 C2
Fontenettes (chemin des)	D1
Glay (route de)	B4 C3
Grandes Bruyères (ch.)	A2 B1
Lemps (chemin des)	D3
Marquis (chemin du)	B4 B3
Mordant (chemin de)	A3 B3
Mûriers (allée des)	D1 E1
Parc (allée du)	B3
Pierres (chemin des)	B2
Pré Margot (rue de)	A1 A2
Providence (impasse de la)	B3
Rivière (chemin de la)	C4
Roches (route des)	A2 B2
Rôtisses (chemin des)	B2
Roussières (chemin des)	A2 A3
Saint Clair (route de)	A3 B2
Saint Jean (chemin de)	D1
Saluant (chemin de)	E2
Source (allée de la)	B3
Vallon (chemin du)	B2
Valottes (chemin des)	B2
Vergers (chemin des)	B4
Vienne (route de)	C2 E2
Village (rue du)	B2
Vignes (chemin des)	A2 A3

SOMMAIRE

	Page
Le mot du maire	4
Info pratique – Avis et recommandations	5 à 9
Etat civil	10 & 11
Budget et travaux	12 à 15
Chantier école (en photos)	16
Ecole	17
Restaurant scolaire et garderie	18
Relais assistantes maternelles	19
Sou des écoles	20
Patrimoine & « de croix en fontaines »	21 à 23
Le Mas des Champs	24 & 25
C.C.A.S.	26
Calendrier des fêtes	28 & 29
Publicité	27 & 30
Paroisse	31
Syndicat intercommunal	32 & 33
Association familiale	34 & 35
La saint Vincent	36
Automne de la vie	37
Association Culture et Loisirs	38 à 41
A.S.C.P. judo-club	42 & 43
U.S. 2 vallons football	44 & 45
A.S.C.P. boules	46
Tennis club	47
A.R.D.E.N.	48 & 49
La Muse Champêtre	50
O.T. pays Roussillonnais	51
Centre de soins	52
Météo locale	53
Pose 1ére pierre de l'école	54

La commission info : Annick, Daphné, Noélie, Sylviane,
Didier, Guy, Michel, Pierre.

Directeur de la publication : Patrick Barraud, maire de Saint-Prim.

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à Toutes et Tous.

Vous allez feuilleter le second numéro du Bulletin Municipal de Saint-Prim, mis au point par la nouvelle "équipe de rédaction" animée par votre adjoint à la communication Michel Cros et les membres, talentueux, de la « Commission Communication Information », Pierre Valverde, Annick Mouraret, Sylviane Monnot, Noélie Lascols, Guy Battaglini, sans oublier Didier Gerin aux finances et Communauté de Communes, Pierre Guillet travaux assainissement, Daphné Gault affaires sociales et scolaires, Sylviane Vanel, Michel Rodel à la critique « littéraire », Stephane Jodar, Franck Denolly, Eric Clo au fond, à la terre, et tous à la chasse aux idées.

Il ne faut pas non plus oublier les participations de nos Présidents et bureaux d'associations, animateurs permanents et généreux de la vie de notre (nos) village(s), de la vie de notre société, humaine.

Ils vous attendent toutes et tous, ne les faites plus patienter. Rejoignez au plus vite vos ami(e)s, les associations qui ont besoin de vous, de votre générosité, et profitez au maximum de nos installations intercommunales dont chacun s'accorde à souligner l'extrême qualité.

Merci aussi à nos rédacteurs, pigistes, journalistes bénévoles et assidus, numéro après numéro, observateurs attentifs et amoureux des phénomènes de la nature, de la pluie qui tombe, du temps qu'il fait, du passage des saisons, fleurs, oiseaux…. Le monde, notre Monde, est beau.

Encore bravo à l'équipe de rédaction pour sa rigueur et les efforts qu'elle accomplit année après année, sans jamais faillir.

D'autres équipes l'ont précédée, elles aussi avec talent, persévérance et la solide volonté de « bien faire ».

Mais..... Une question me vient : qui sait de quel numéro de Bulletin Municipal il s'agit ?...du Numéro 30? Plus de 30? Peut être, sans doute ?

Qui saurait en ramener une collection complète en mairie? … à vos archives !

D'ici la fin de cette année, nous organiserons - l'équipe COMM - un grand jeu de connaissances et découvertes de notre territoire intercommunal : le pays roussillonnais.

Il s'agira d une chasse aux trésors : trésors photographiques .... Ouverte à tous, grands et petits, jeunes et moins jeunes….

Quel est donc ... ce pont ? ce clocher ? ce pan de mur ? ces rochers ? Pas facile……Mais il nous faut bien connaitre et reconnaitre notre PAYS ROUSSILLONNAIS....

Et il y aura aussi ... une question "subsidiaire"... très difficile !!

C'est lors du prochain "repas des anciens" en novembre que le CCAS - animé par l'infatigable Daphné GAULT- vous donnera les noms des gagnants.

En matière de communication il y a aussi (*et sa qualité a fait l'objet de paragraphes élogieux dans la presse il y a quelques mois*) le site Internet de la commune **saint-prim.fr** (et oui, pas besoin des 3 dabeulliou ....)

Les critiques me paraissent bien faibles sur ce site. Serait-il donc parfait? Non! Bien sur.

Merci de nous aider à l'améliorer encore et encore.

La critique, si elle est « courtoise », ne peut être que constructive.

Et puis, c'est sur ce site que vous trouverez en page « d'ACCUEIL » ou en page « MAIRIE » la suite un peu plus "sérieuse" du "MOT du MAIRE" (des versions papiers seront mises à disposition à la mairie de ceux qui ne sont pas « internetophiles »….)

Merci, enfin, à nos amis commerçants, artisans, chefs d'entreprise pour leur annonce et leur participation financière apportées à cette publication.

(……Et pendant ce temps d'autres bossent aussi .... Je veux parler de notre adjoint aux travaux Pierre Guillet et de toute l'équipe communale : Brigitte, Céline, Emilie, Patrick, Sylvie, Christine, Catherine et Marie-France).

À bientôt …… au plaisir de vous lire : mairiedesaintprim@wanadoo.fr

INFOS PRATIQUES

SAPEURS POMPIERS

Nous dépendons du SDIS38 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère).

En cas d'incendie, en **appelant le 18**, nous vous recommandons d'être bien précis sur le genre et l'importance du sinistre, et le lieu très exact.

Pour éviter toute perte de temps, il vaut mieux donner un point de rendez-vous facile y poster quelqu'un qui guidera les pompiers à leur arrivée, ce qui permettra une intervention rapide.

ASSISTANTE SOCIALE

Vous pouvez contacter l'assistante sociale de secteur, au centre socioculturel de St Maurice l'Exil au 04 74 86 34 95.

SERVICE AIDE-MENAGERES

Ce service fonctionne sur la commune et permet le maintien à domicile des personnes âgées. Il est assuré par des aides à domicile qui assurent les tâches ménagères et apportent aussi un soutien moral à nos personnes âgées. Ce service est géré par l'A.D.P.A.

Pour tout renseignement téléphoner à la mairie au 04 74 56 42 70

PORTAGE DES REPAS

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais a mis en place le portage de repas à domicile.

Les repas sont livrés aux personnes concernées par la société SODEXO au prix de 7,42 €.

Ces repas sont composés comme suit : un hors d'œuvre, un plat protéique, un légume, un fromage, un dessert, le pain et un potage pour le soir.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie de Saint-Prim au 04 74 56 42 70 ou directement la société SODEXO à Anneyron au 04 75 31 56 78.

LA TELEALARME

Qu'est-ce que la téléalarme ?

C'est un système permettant aux personnes en difficulté de rester chez elle en toute sécurité.

A la moindre détresse, la personne âgée seule handicapée, au moyen de son appareil, peut contacter les secours par le simple actionnement d'un bouton.

Le signal est transmis au centre de secours de Vienne où une permanence est assurée 24h sur 24h. Chaque mois, un délégué de votre commune vient s'assurer du bon fonctionnement de votre appareil.

Pour tous ces services, il suffit de se faire connaître en Mairie au 04 74 56 42 70.

TRAVAILLEUSES FAMILIALES

En cas de maladie, d'hospitalisation, de surmenage de la mère de famille, vous pouvez faire appel à une travailleuse familiale.

Pour tout renseignement vous pouvez téléphoner au 04 74 57 67 24.

GARDE D'ENFANTS

Vous pouvez obtenir la liste des **assistantes maternelles agréées** auprès du secrétariat de mairie au 04 74 56 42 70 ou de Mme Martine Fernandez à la mairie de Saint-Clair du Rhône.

Un **relais d'assistantes maternelles L'Arc en Ciel existe sur votre commune en lien avec** les autres communes de Chonas l'Amballan, les Roches de Condrieu, Saint Clair du Rhône, Clonas sur Varèze, Saint Alban du Rhône et Saint-Prim. Il est à votre disposition pour toutes informations et démarches dans vos recherches d'assistante maternelle agréée.

C'est également un lieu où les assistantes maternelles se retrouvent et échangent. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Martine Fernandez au 04 74 56 56 74, ou la rencontrer aux permanences, les après-midi (sauf le mercredi).

LE PACT DE L'ISERE A VOTRE SERVICE

Vous êtes locataires, propriétaires occupants, propriétaires bailleurs…. Vous souhaitez vous informer pour accéder à la propriété et connaître les financements aidés mobilisables, connaître les droits et devoirs respectifs du propriétaire et de son locataire, connaître les subventions pour réaliser des travaux d'amélioration…..

Renseignez-vous au PACT DE L'ISERE 42, rue de Bourgogne 38200 Vienne - ☎ 04 74 85 15 15

MEDIATHEQUE de St Maurice L'Exil

Rue de la Commune, 1871 - ☎ 04 74 86 20 26

FAX

Si vous désirez envoyer un fax à partir du télécopieur de la mairie, vous pouvez le faire aux horaires habituels d'ouverture. Il vous sera demandé une participation équivalente au prix d'un timbre-poste.

RECUPERATION DE VERRE, VETEMENTS et CHAUSSURES

Des containers sont situés à proximité des locaux techniques communaux. Attention ces containers sont destinés exclusivement à ces objets. Pour le verre pensez à ôter les capsules, bouchons de vos bouteilles.
Par contre, les abords de ceux-ci ne sont pas destinés à recueillir les divers cartons et emballages ayant servi au transport de ces objets. N'oubliez pas de les remporter !!!

ORDURES MENAGERES : Le ramassage des ordures est assuré :

- **les mardis matins** pour les déchets **recyclables** - Poubelle JAUNE
- **les jeudis matins** pour les ordures ménagères - Poubelle VERTE

Les personnes qui sortent les poubelles la veille doivent s'assurer qu'elles ne seront pas renversées ou éventrées et qu'elles ne gêneront pas la circulation. Celles-ci doivent être rentrées dés le ramassage effectué.

REGLEMENTATION de VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Après discussion, il a été décidé que les maisons implantées sur le territoire des 9 communes adhérentes au SIASSAR et non raccordées à l'égout (et qui font usage de fosse septique) ainsi que les collectivités, pourraient lors du curage de leur fosse septique, station de relevage et fosses toutes eaux, vidanger à titre gratuit à la station d'épuration du SIASSAR à Saint Alban du Rhône.
La procédure à mettre en place lors du curage : il faut demander à la mairie de Saint-Prim une autorisation de dépotage qui sera remise au conducteur de l'entreprise de dépotage et qui la présentera au technicien de la station d'épuration avec le bordereau d'identification et de suivi des sous produits de l'assainissement.
Le curage et le transport seront payés par le particulier à l'entreprise de dépotage.
La vidange et le traitement par la station d'épuration seront gratuits.

PLAN VIGILANCE VACANCES

En cas d'absence prolongée de votre domicile, pour cause de vacances ou déplacement, vous pouvez le signaler à la gendarmerie de Saint Clair du Rhône qui mettra en place une surveillance discrète au cours des rondes qu'elle est amenée à faire sur notre commune.

DECHETTERIE de SAINT CLAIR du RHONE - ☎ 04 74 78 05 84

Cette déchetterie est à votre service gratuitement sur la zone industrielle de Varambon.
Vous pouvez y déposer vos déchets encombrants ou récupérables : vieux papiers, cartons, ferraille, branchages ainsi que certains déchets spécifiques tels que batteries, huile de vidange, médicaments...**Vous avez également accès à toutes les déchetteries de la Communauté de Commune du Pays Roussillonnais en justifiant de votre domicile.**

HORAIRES D'OUVERTURE

Jour	Anjou		Sablons		Salaise sur Sanne	
	Période hiver	Période été	Période hiver	Période été	Période hiver	Période été
Lundi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h	14h-18h	14h-18h
Mardi	Fermé		Fermé		14h-18h	14h-18h
Mercredi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h	14h-18h	14h-18h
Jeudi	Fermé		9h-12h	9h-12h	14h-18h	14h-18h
Vendredi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h	14h-18h	14h-18h
Samedi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Dimanche	Fermé		Fermé		10h-12h	10h-12h

Jour	Péage de Roussillon		St Clair du Rhône		Ville sous Anjou	
	Période hiver	Période été	Période hiver	Période été	Période hiver	Période été
Lundi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	14h-18h	15h-19h
Mardi					Fermé	
Mercredi					14h-18h	15h-19h
Jeudi					Fermé	
Vendredi					14h-18h	15h-19h
Samedi					9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h
Dimanche	Fermé		Fermé		Fermé	

Période hiver	Novembre, Décembre, Janvier, Février
Période été	Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

SECRETARIAT ET PERMANENCES

Lundi	**8 h 30 à 12 h**	
Mardi		**14 h à 17 h 30**
Mercredi		**14 h à 17 h 30**
Jeudi	**Fermé**	
Vendredi		**14 h à 17 h 30**

Durant les mois de juillet et août le secrétariat de mairie n'est ouvert que 2 après-midi par semaine

Pour plus de sûreté consultez le site internet

Téléphone : 04 74 56 42 70 - Fax : 04 74 56 55 03

mairiedesaintprim@wanadoo.fr - Site : www.saint-prim.fr

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Inscriptions sur les listes électorales

Elles se font pendant l'année jusqu'au 31 décembre (se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile) pour les scrutins de l'année suivante.

Carte nationale d'identité

Présence obligatoire du demandeur.
Pièces à fournir :
- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance).
- Justificatif de domicile récent.
- Deux photos couleurs conformes aux instructions préfectorales.
- Ancienne carte en cas de renouvellement. De plus, un timbre fiscal de 25,00€ sera demandé lorsque la précédente carte n'est pas restituée au guichet de la mairie.

Pour les mineurs, en plus des pièces ci-dessus, fournir une copie intégrale de l'acte de naissance du parent demandeur et de la copie de sa carte d'identité.

Passeport biométrique

Les demandes pour ces passeports, sont à faire auprès des mairies équipées de station biométrique:
- Roussillon 04 74 29 31 62 sur rendez vous
- Vienne 04 74 78 30 31 sur rendez vous.

Recensement militaire en 2010

Tous les français sont tenus de se faire recenser dans le mois qui suit la date anniversaire de leurs 16 ans. Le recensement concerne les filles et les garçons nés en 1994.
L'intéressé doit se présenter au secrétariat de mairie, muni du livret de famille et de sa carte d'identité ainsi que d'une facture attestant du domicile des parents. L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens, concours et conduite accompagnée.

Info vie pratique

Pour en savoir plus sur toutes vos démarches administratives, appeler le 3939 ou
- minitel 3615 « VOSDROITS »
- www.isere.pref.gouv.fr www.service-public.fr

AVIS et RECOMMANDATIONS

AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Vous avez choisi de vivre à Saint-Prim, petit village de campagne, pour y savourer calme et tranquillité, et vous avez bien eu raison.
Mais si la campagne à ses avantages, pour en profiter, il est nécessaire de respecter quelques règles élémentaires permettant à chacun de profiter de sa liberté en respectant celle des autres.
Alors, vous qui avez choisi un compagnon de race canine, ne le laissez pas hurler la nuit (c'est mauvais pour sa santé et son moral ! !), mais aussi aboyer durant la journée. Il en va de la tranquillité de vos voisins. Nous vous rappelons également que la divagation des chiens de toutes races est interdite en tout temps, de jour comme de nuit. Vous, propriétaires, êtes responsables de tous les accidents qui pourraient advenir du fait de leur divagation.

ATTENTION ! CHIENS DANGEREUX DE 1ère et 2ème CATEGORIE

PERMIS DE DETENTION OBLIGATOIRE A PARTIR DU 1er JANVIER 2010

Les propriétaires de chiens d'attaques ou de défenses (Cat 1 & 2) doivent être titulaires d'un permis de détention. Ce permis est délivré par le maire, sur présentation d'un certain nombre de pièces , notamment une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire, et une attestation d'aptitude du maitre décernée par un formateur agréé.
Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et 3750 €uros d'amende.
L'atteinte involontaire à l'intégrité des personnes et l'homicide involontaire provoqué par un chien sont punis de 2 à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 € à 150 000 € d'amende.

AUX AGRICULTEURS

Afin de maintenir la chaussée en bon état, il est recommandé aux agriculteurs de laisser au bord des routes une bordure d'au moins un mètre et de veiller à ne pas déposer de terre sur les routes lors des travaux de labour.

AUX AUTOMOBILISTES

Les problèmes de circulation automobile, et principalement de vitesse sont un souci permanent. Nous incitons les usagers à respecter ces limitations et nous attirons particulièrement leur attention en ce qui concerne la traversée du village. Il en va de la sécurité de nos écoliers et de tous autres piétons. Nous demandons également aux usagers de respecter le stationnement. Il est interdit de laisser un véhicule en stationnement sur la voie publique.
Alors utilisons les parkings prévus à cet effet. Ne vaut-il pas mieux faire une petite distance à pied pour aller acheter son journal ou chercher son enfant à l'école, que de se rendre responsable d'un accident ?

AUX RANDONNEURS

Les sentiers de randonnée sont la vitrine du Pays Roussillonnais et nous souhaitons que chacun puisse en profiter pleinement.
Aussi, nous vous demandons de respecter le balisage en place et de ne pas le surcharger par un « balisage sauvage ». Il nous semble également important que le balisage mis en place pour une sortie unique soit enlevé après la manifestation.

ccsed
génie climatique - sanitaire

1988 – 2008
20 ans d'expériences !

La Technicité d'une Entreprise
au service du Bâtiment

Siège social
ZAC Grenoble Air Parc – BP 17 – Avenue Louis Blériot
38590 Saint-Etienne de Saint-Geoirs
Tél : 04 76 32 72 60 – Fax : 04 76 05 07 67
sarl-ccsed@wanadoo.fr

Agence Savoie
ZI des Landiers Nord – 111 Avenue de Villarcher
73000 Chambéry
Tél : 09 50 38 00 74 – Fax : 04 79 71 11 70
sarl-ccsed@wanadoo.fr

Domaines d'activité
Chauffage, Climatisation, Plomberie, Sanitaire, Ventilation, Désenfumage, Energies renouvelables (pompe à chaleur, panneaux solaires, chaudière à bois, ...)

A TOUS

NEIGE

La commune ne possédant qu'une seule lame de déneigement, il n'est pas possible à l'employé communal d'être partout dans l'heure qui suit les premiers flocons. De même le stock de sel est réservé en priorité à la voirie communale et aux abords des bâtiments communaux (mairie, école). Nous vous conseillons donc de prévoir, à l'approche de l'hiver, un équipement minimum (chaînes ou pneus neige) vous permettant de circuler du mieux possible avant que les routes ne soient dégagées. De même, n'hésitez pas à vous procurer un ou deux sacs de sel, cela vous sera fort utile pour nettoyer votre cour et l'accès à votre garage.
Merci par avance de votre compréhension.

NOTRE ENNEMIE L'AMBROISIE

Cette plante dont on parle beaucoup incommode physiquement les personnes qui y sont allergiques. Ce n'est pas parce, que Saint-Prim est connu, à tort, comme le berceau de l'ambroisie qu'il ne faut pas nous en occuper.
Qu'elle soit le long des routes ou dans les terres nous devons agir chacun pour limiter son développement.

NUISANCES SONORES

Il est rappelé, que par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, pouvant créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables	de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
le samedi	de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
les dimanches et jours féries	de 10 h à 12 h

FEUX

Les feux sont interdits pendant l'été. Pour le reste de l'année, il est recommandé de ne pas gêner ses proches voisins en brûlant des végétaux humides qui n'en finissent pas de se consumer. Ces végétaux sont acceptés gratuitement à la déchetterie. Il en est de même pour les branchages et le taillage des haies.

NUMEROTATION DES RUES

N'oubliez pas de fixer à l'entrée de votre habitation le numéro qui vous a été attribué, facteurs et livreurs vous en seront reconnaissants. Vous venez de faire construire, renseignez-vous en mairie pour l'attribution d'un numéro.

AMENAGEMENT, MODIFICATION DE SON HABITATION OU DE SES ABORDS

Tous les travaux de ce type, quelle qu'en soit l'importance, doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.
Alors n'hésitez pas à nous contacter avant d'attaquer les travaux.
Nous sommes sûrs que vous êtes prêts à faire un effort afin que notre commune reste un petit village où il fait bon vivre.

ROLLAND SARL
Plâtrerie-Peinture-Décoration

Enduits à la chaux, cires, patines, peintures essuyées
Pose de revêtements sols et murs
Depuis 1973
Certifiée Qualibat
43, rue Verguin 38150 ROUSSILLON Tel 04 74 86 23 13 Fax 04 74 29 75 46
Rollandsa@wanadoo.fr

Philippe MAECHLING
276, Route de Saint CLAIR
38370 SAINT PRIM
Terrassement - Assainissement
VRD - Aménagement extérieurs ....

maechling @ wanadoo.fr
Tél/Fax. 04 74 87 98 08 Port. 06 19 94 58 35

ETAT-CIVIL 2009

NAISSANCES

Mélina, Lucia	fille de Laurent BARRET et de Elodie MATERA, née le 30 janvier à Vienne, domiciliés 13, allée du Parc.
Loris	fils de Christophe RATTIER et de Maria ANTONINO, né le 3 février à Vienne, domiciliés 3, allée du Parc.
Noan, Amory	fils de Hugues MAYEUR et de Virginia LE PENNEC, né le 18 février à Vienne, domiciliés 7, allée du Parc.
Jean-Baptiste, René, Florian	fils de Cédric ZOK et de Véronique SERPOLLET, né le 24 février à Vienne, domiciliés 48, allée des Bambous.
Livie	fille de Jean-Pierre BLACHE et d'Aurélie DESCROIX, née le 15 mars à Vienne, domiciliés 28, allée des Muriers.
Solène, Karine, Jennifer	fille de Emmanuel ROCHIER et de Marie AZEVEDO, née le 7 mai à Vienne, domiciliés 256, chemin de Mordant.
Tessy, Ghislaine, Raymonde	fille de Yildiray MALLON et d'Allison UNTERNAHRER, née le 16 mai à Vienne, domiciliés 305, route d'Auberives.
Isandre	fille de Fabien BOUVIER et de Marie-Astrid BAYLE, née le 29 mai à Vienne, domiciliés 1090, route de Vienne.
Titou, Damien	fils de Franck DENOLLY et de Claire BONNETON, né le 17 juillet à Vienne, domiciliés 73, chemin du Châtaignier.
Gaël	fils de Stéphane GEORGIOU et de Marie-Kevin DE BOISVILLIERS né le 21 août à Saint-Priest en Jarez, domiciliés 1074, route de Vienne.
Hanaé, Michelle, Marie	fille de Pascal HOAREAU et d'Aurélie ARPINO, née le 28 octobre à Vienne, domiciliés 22, allée de la Source.
Baptiste, Sébastien, Gilbert	fils de Fabrice HERELIER et d'Aline VIALA, né le 7 novembre à Vienne, domiciliés 11, allée du Parc.
Sacha, Anton, Julian	fils de Jean-Marc CHARRETTON et de Julie SOUSSAN, né le 14 novembre à Vienne, domiciliés 50, allée des Bambous.
Malycia, Simone, Jeanne	fille de Jérôme BANSAC et de Céline DEMONT, née le 10 décembre à Vienne, domiciliés 9, allée de la Source.
Léo	fils de Nicolas VILHON et de Julie BONNETON, né le 16 décembre à Roussillon, domiciliés 157, chemin des Vignes.
Ambre, Chloélie, Olivia	fille de Davy BIANCAMARIA et d'Elise PACTAT, née le 17 décembre à Givors, domiciliés 571, chemin de la Croix-Rouge.

MARIAGES

Yvette PAQUIEN et Paul FERRAND	18 avril à Saint-Prim
Pascale TONELLO-FRANCOIS et Philippe DEL GRANDE	30 mai à Saint-Prim
Elise PACTAT et Davy BIANCAMARIA	30 mai à Saint-Prim
Claudia NOCENTI et Fabrice MOURARET	6 juin à Saint-Prim
Laurence LAPEINE et Jean-Pierre LAVIGNE	20 juin à Saint-Prim
Vérane GONNON et Michaël MARTINEZ	11 juillet à Saint-Prim
Nelly SOMVEILLE et David MARQUES	18 juillet à Saint-Prim
Isabelle HELIT et Laurent BESSON	18 juillet à Saint-Prim
Noëlie DUCHAMPT et Laurent RIFFARD	25 juillet à Saint-Prim
Karine BERNARD et Franck BRONZINO	25 juillet à Villié-Morgon (69)
Claire CHEMINAL et Rodolphe BIDRON	29 août à Saint-Prim
Myriam JOHE et Laurent DUTRIEVOZ	21 novembre à Saint-Prim

NOS PEINES

ROYER Paulette veuve MAHINC	8 juin à Condrieu
DURIEUX Paul	9 juillet à Jardin
TARDY Roger	8 novembre à Lyon 3ème

BUDGET – COMMUNE DE SAINT-PRIM

La dimension intercommunale :

Saint-PRIM, comme 21 autres communes, fait partie de la CCPR (Communauté de Communes du Pays Roussillonnais) qui est une des plus importantes intercommunalités iséroises. Ceci est loin d'être négligeable aussi bien sur les aspects financiers que sur les aspects structurels.
En effet la CCPR a voté une DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) qui est de 96 000 € en 2009, il faut rajouter à cette dotation le montant provenant du FDTP (Fond Départemental d'écrêtement de la Taxe Professionnelle de la centrale nucléaire St Alban-du-Rhône / St Maurice-l'Exil) et de l'attribution de compensation de TP au titre du passage en TPU (Taxe Professionnelle Unique, ce montant s'élève à 52 922 € en 2009.
Le total de ces dotations, 148 922 €, représente près de 50% des impôts locaux de Saint-Prim.

Les recettes de fonctionnement de la CCPR mettent en évidence la prédominance de la taxe professionnelle qui représente 85% des recettes de fonctionnement. La réforme annoncée de cette Taxe Professionnelle est donc observée de près par l'ensemble de nos élus, avec une certaine inquiétude sur les systèmes de financements dans les années à venir.

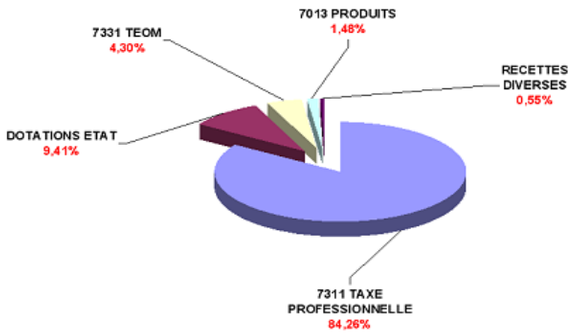

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS ROUSSILLONNAIS

Recettes de fonctionnement (45 M€) – Année 2009 – source CCPR

Pour bien comprendre les interactions entre Saint-PRIM et la CCPR vous trouverez ci-dessous la liste des principales compétences de la CCPR qui impactent directement et indirectement notre commune :

- La CCPR à la charge de l'ensemble de la voirie communautaire. C'est son premier domaine d'intervention avec 560 km de routes et 180 km de sentiers de randonnée. Le programme 2008 a été de 6 700 000 € de travaux.
- La CCPR a également en charge la collecte et le traitement des déchets ménagers avec la gestion de 6 déchetteries dont celle de Saint-Clair-du-Rhône qui a été réhabilitée récemment. Quelques chiffres : il a été collecté 606 kg/hab. en 2008 sur le territoire de la CCPR (incluant le container vert (Ordures Ménagères Résiduelles), le container jaune (Collecte Sélective) et les déchetteries). La moyenne de la Région Rhône-Alpes est de 534 kg/hab. en 2008, elle est de 561 kg/hab. au niveau national. La collecte sélective (container jaune) a notamment permis de réduire de 26% les déchets incinérés au centre TREDI.

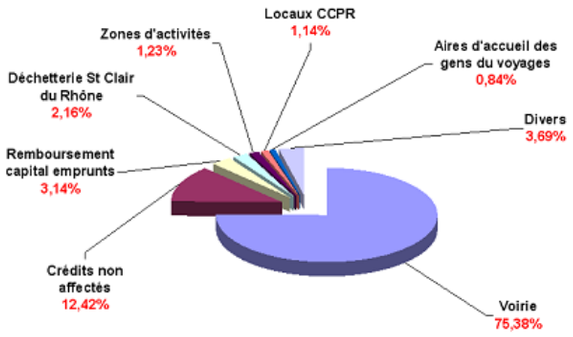

Dépenses d'investissement (13 M€) - Année 2009 – Source CCPR

- En 2009 la CCPR a mutualisé les équipements culturels et sportifs, aussi bien au niveau des écoles de musiques (aujourd'hui appelé Conservatoire du Pays Roussillonnais), de la médiathèque (Située à Saint-Maurice-l'Exil), qu'au niveau des centres nautiques couverts (Piscine Charly-Kirakossian à Roussillon et Aqualône à Saint-Maurice-l'Exil). Le niveau d'accès à ces équipements est aujourd'hui le même pour l'ensemble des habitants de la CCPR.
- Le Pays Roussillonnais est impliqué dans de nombreux syndicats mixtes tels que : Le Syndicat mixte des Rives du Rhône (SCOT), le Syndicat Mixte Rhône-Pluriel, le Syndicat Rhône-Isère Plaisance et Loisirs (SYRIPEL) qui gère en particulier le Port des Roches de Condrieu ainsi que le plan d'eau, le Syndicat Mixte de Compostage (SYMCO), le Syndicat Mixte de la zone Industrialo-portuaire de Salaise-Sablons.
- Le Pays Roussillonnais gère une dimension sociale importante avec le comité local d'habitat (réponse aux demandes de logement qui n'ont pu être satisfaites à l'échelon communal). Une convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat vient d'être signée avec l'Agence Nationale de l'Habitat.

Les équipes d'experts de la CCPR sont en contact direct avec votre Maire et son équipe pour les conseiller dans de nombreux domaines (développement économique, aménagement de l'espace, protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et du cadre de vie). Cette organisation intercommunale est donc stratégique dans la gestion et le développement de notre commune.

Comptes administratifs communaux 2008

Dépenses de Fonctionnement pour un montant total de 604 360,41 €

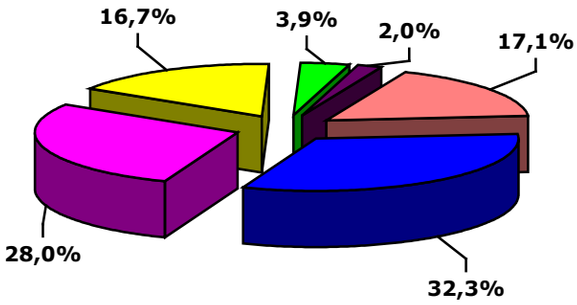

- Charges à caractère général = 195 502,55 €
- Charges de personnel = 168 955,81 €
- Autres charges de gestion courante = 100 776,88 €
- Charges financières = 23 870,07 €
- Charges exceptionnelles = 11 983,23 €
- Virement section d'Investissement = 103 272 €

Recettes de Fonctionnement pour un montant total de 604 360,41 €

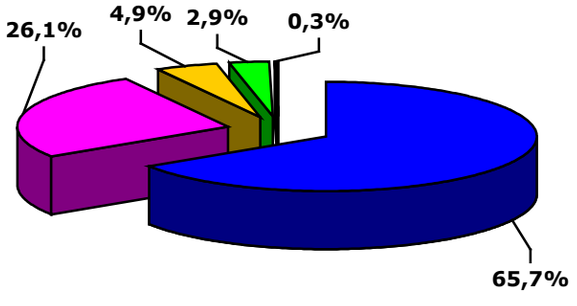

- Impôts et Taxes = 394 928,74 €
- Dotations, Subventions = 156 638,00 €
- Produits des Services = 29 418,83 €
- Autres produits de gestion courante = 17 718,09 €
- Produits Exceptionnels = 2 087,76 €

Budget communal principal 2009 :

Dépenses de Fonctionnement pour un montant de 628 844,00 €

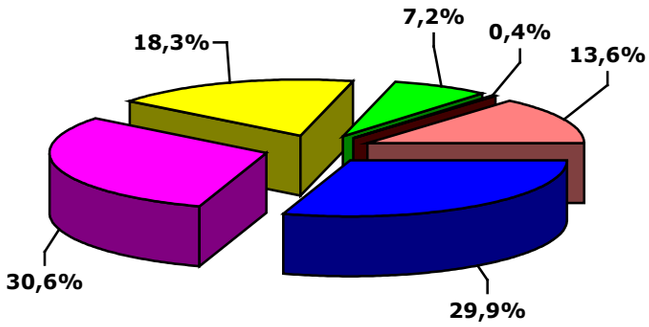

- Charges à caractère général = 188 300,00 €
- Charges du personnel = 192 370,00 €
- Autres charges gestion courante = 114 991,00 €
- Charges Financières = 45 000,00 €
- Charges exceptionnelles = 2 600,00 €
- Virement section d'investissements = 85 583,00 €

Recettes de Fonctionnement pour un montant de 628 844,00 €

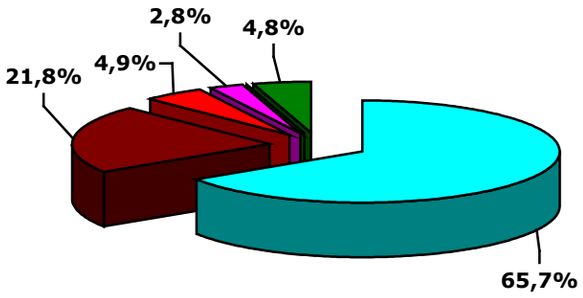

- Impôts et Taxes = 413 304,00 €
- Dotations, subventions = 137 140,00 €
- Produits des services = 30 700,00€
- Autres produits gestion courante = 17 700,00 €
- Résultat reporté ou anticipé = 30 000,00 €

Dépenses d'Investissement pour un montant de 2 141 859,00 €

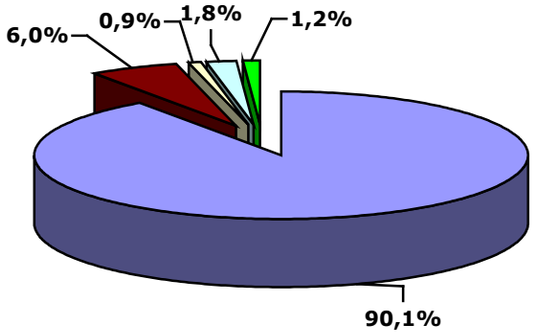

- Immobilisations en cours = 1 930 690,00 €
  Incluant l'extension du Groupe Scolaire
- Immobilisations corporelles = 128 000,00 €
- Immobilisations incorporelles = 20 000,00 €
- Remboursement d'emprunts = 38 000,00 €
- Solde d'exécution reporté = 25 169,00 €

Recettes de Investissement pour un montant de 2 141 859,00 €

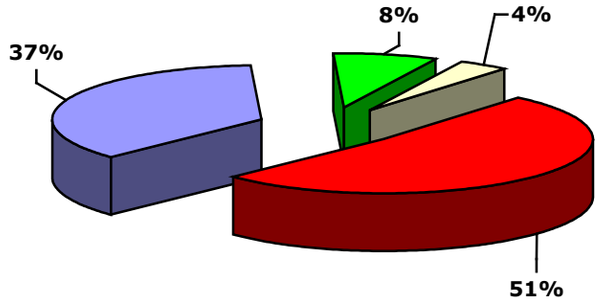

- Emprunts et dettes assimilées = 1 104 472,00 €
- Subventions d'investissement = 784 348,00 €
- Dotations Fonds divers réserves = 167 456,00 €
- Virement section de fonctionnement = 85 583,00 €

Travaux réalisés en 2009 dans la commune :

Aménagement paysager, du Domaine de la Source : la parcelle triangulaire concernée se trouve le long du sentier du Val qui Rit : 7.738 €.
Aménagement du relais des assistantes maternelles : il s'agit d'un espace ludique extérieur, qui comprend une piste de jeux pour les enfants. Coût total 6.138 €. L'équipement de cet espace a été programmé pour 2010.
Elargissement et remplacement du portail du cimetière : coût total 3.348 € ttc. A la charge de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, la réfection des routes et la signalisation ont été réceptionnées pour les voies suivantes : Route de Vienne, Chemin du Châtaignier, Chemin des Vergers. (Voir Plan page 2).

Assainissement :

L'assainissement a fait l'objet d'un plan pluriannuel, démarré en 2005. Une dernière tranche de travaux restait à lancer. Les prochaines années verront ainsi la réalisation complète de l'assainissement de la commune :

- Les deux secteurs suivants ont été terminés **en 2009** :

La rue du Chanet-est et la Route de Vienne à hauteur du hameau de Toisieu. Cette réalisation sur plus d'un kilomètre de longueur, permet le raccordement de 42 foyers nouveaux.
Coût total : 259.691 €.
Il était nécessaire d'effectuer un complément de travaux sur le chemin des Grandes Bruyères. Ce qui a été budgétairement possible. Ainsi le chemin entier est raccordé, soit 27 nouveaux foyers. Coût total 114.866 €.
Ces investissements représentent un engagement financier de 374 557 € subventionné à 25%.
Pour finaliser le réseau, il restera à réaliser une partie du chemin des Fontenettes, une partie de la route des Roches, une partie du quartier du Maria et le quartier de Pré Margot.
Ces extensions de réseaux concernent peu de propriétaires avec des investissements relativement élevés et de moins en moins subventionnés (le taux de subvention annoncé est inférieur ou égal à 15%)
Il est important de noter que seul le quartier de Glay n'est pas concerné par l'assainissement collectif, l'assainissement individuel étant autorisé par le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) suite à une étude de zonage réalisée par un hydrogéologue.

Station de relevage à proximité des Alamandières

Une phase délicate des travaux sur la route de Vienne

Engagement de travaux sur 2010 :

Avec pour maîtrise d'œuvre la CCPR. : réalisation de l'enrobé de la rue du Chanet-est, et aménagement du centre-village ; confection d'un plateau ralentisseur dans la traversée du village près de l'école, à hauteur du chemin des Valottes ; et enfin aménagement du carrefour de la Salette.
Le nouvel éclairage public du carrefour de la Salette sera financé par la commune.
L'étude en-cours de l'éclairage public complet de la commune se poursuit. La mise en place est prévue dans les années à venir. Elle inclut la mise aux normes de deux postes de commande de l'ensemble de cet éclairage.

LE CHANTIER DE L' ECOLE …… EN IMAGES

Les entreprises travaillent efficacement pour tenir le planning qui doit permettre l'ouverture de l'école maternelle à l'automne 2010.

ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
ANNEE 2009-2010
120 élèves

La cloche de cette nouvelle année scolaire a retenti le 3 septembre 2009 à 9 heures. Cette nouvelle année est marquée par quelques changements. Nous accueillons une nouvelle directrice, Mademoiselle Caroline BARTHOLOME, et une nouvelle ATSEM Madame Marie-France DEZARNAUD dans la classe des petits et moyens en remplacement de madame BOUVET Colette à laquelle nous souhaitons une bonne retraite bien méritée.

Le corps enseignant : Christine CHATAGNER et Laëtitia MERAND (PS/MS)
Caroline BARTHOLOME (MS /GS),
Claudine SIGAUD (CP/CE1)
Gaëlle CANDELA et Virginie AIME (CM1/CM2)

Depuis l'an dernier, l'aide personnalisée a été mise en place le matin de 8 heures 20 à 8h 50.
Les autres écoliers débutent leur journée à 9 heures.

Activités culturelles et artistiques :

Les enfants ont le plaisir de chanter et de danser chaque vendredi avec notre intervenant musique, Gilles GARCIA. Après une rétrospective de l'an passé, les enfants découvrent l'Afrique à travers les chants et les instruments de musique typiques.
Venez les voir lors du spectacle de fin d'année en juin.
L'école accueillera la compagnie des « 3 chardons « en janvier pour la joie des plus petits. Ce projet est financé par le sou des écoles.

Sports :

Une activité natation au centre nautique d' Aqualône, est offerte aux enfants de la grande section.
Et comme toujours, des rencontres sportives sont organisées entre les élèves des différentes écoles des communes environnantes.
Nous remercions tous les parents pour leur aide à l'encadrement.

Découverte du monde :

Cette année les enfants du CE2 au CM2 se rendront au BESSAT (42) au mois de Janvier 2010 pour un séjour découverte tourné vers l'Afrique et notamment la Guinée
au programme : musique, danse, fabrication de djembé et de tentures africaines.
Nous leur souhaitons un bon séjour.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Pique-Nique juin 2009

Le restaurant scolaire se tient dans une salle de la mairie et fonctionne grâce au concours de Mesdames Sylvie LESCOT et Christine GUITHON aidées certains jours d'affluence par les ATSEM de l'école.

Chaque jour, le chef de cuisine du « Mas des Champs » tente de régaler ces bouches bien difficiles. Les menus sont établis par une diététicienne et sont affichés sur le panneau de l'école et publiés sur le site de la commune.

Le prix du repas 2009/2010 est de 3,30 euros .Les tickets sont vendus par carnet de 10 auprès de Madame Lescot aux heures d'ouverture de la garderie. Pour tout renseignement, tél au 04 74 56 56 98.

Comme chaque année, le 16 décembre 2009 le traditionnel repas de Noël choisi par les enfants a été servi à près de 100 convives. Encore une fois nous devons remercier les parents qui sont venus prêter « mains fortes ». Cette année nous avons organisé un pique nique pour fêter la fin d'année scolaire.

Nous vous annonçons que la rentrée prochaine, le restaurant scolaire sera transféré dans les nouveaux locaux près de notre nouvelle école .Ainsi, les enfants n'auront plus à traverser la rue et déjeuneront dans des locaux plus appropriés.

LE SERVICE GARDERIE

Il existe sur notre commune une garderie qui accueille les enfants scolarisés avant et après l'école. Elle a lieu jusqu'à la rentrée prochaine dans une salle de la mairie sous la surveillance de Madame LESCOT Sylvie ; à la rentrée 2010, elle aura lieu dans les nouveaux locaux.

Les horaires

- Le matin de **7h15 à 8h10 au prix de 0,45 euros le quart d'heure.**
  Après 8h15 les enfants sont accueillis par le personnel communal à l'école dans la salle de motricité, les enfants doivent s'y rendre sous la responsabilité des parents. Ne peuvent bénéficier de cette garderie **gratuite** que les enfants **dont les deux parents travaillent.**
- Le soir **de la sortie de l'école à 18h45 au prix de 0,45 euros le quart d'heure après 18h le quart d'heure passe à 0,80 euros.**

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

L'Arc en ciel

Contact Madame Fernandez Martine

04 74 56 56 74

Toutes les après-midi

Sauf mercredi

L'assistante maternelle est le mode de garde le plus choisi pour la garde de nos enfants. A Saint-Prim, nous disposons d'un nombre confortable d'assistantes maternelles ; la liste est disponible sur le site, ou en mairie.

La commune a créé un lieu pour accueillir les enfants et leurs assistantes maternelles : le relais situé sous la mairie près des locaux techniques. Cette année, aux beaux jours, les bambins pourront bénéficier d'un nouvel espace extérieur : en route trottinettes et tricycles.

Le relais ouvert chaque jeudi matin propose, sous l'impulsion de la responsable Madame Martine FERNANDEZ, activités manuelles créatrices, jeux, livres participation à la ludothèque de Saint Maurice l'exil, comptines, intervenante musique sous les yeux protecteurs des « bisounours » thème de l'année.
Est offert chaque année par les différentes municipalités un spectacle pour Noël ; et au mois de Juin ce sont les enfants accompagnés de leur assistante maternelle qui offrent une mini représentation sous les yeux ébahis de leurs parents.

Un anniversaire au relais

LE SOU DES ECOLES

www.sousaintprim.jimdo.com

Le sou des écoles est en marche ! Lors de notre assemblée générale, nous avons accueilli les familles et rappelé le but de notre association qui est de :

Récolter des fonds par l'intermédiaire de diverses manifestations afin de financer les activités et sorties des enfants inscrits à l'école

Le bureau 2009/2010 se compose :

Présidente : Marie-Claude Clamaron
Vice-présidente : Stéphanie Jodar
Trésorier : Stéphane Colombon
Secrétaire : Nathalie Loppé
Vice secrétaire : Michallon Nelly

Le bureau sera secondé par des membres : Laurent Arcis, Sandrine Bonnay, Claire Denolly, Jérôme Dubois, Daphné Gault, Marielle Girard, Clémence Gomez, Frédéric Gonzalez, Noélie Lascols, Amina Machillot, Carine Manquat-Manoz, Nelly Michalon, Elise Pactat, Laurent Rémy, Bertrand Richard, Emilie Thevenot.

Les réunions se tiennent à la salle du conseil de la mairie. Elles sont faites pour organiser les manifestations et trouver de nouvelles idées. Les parents des élèves peuvent y participer à n'importe quel moment de l'année, sans engagement, les dates sont inscrites sur le tableau sur le parking de l'école. Pour le sou il est important de récolter de nouvelles idées et des avis, les membres et le bureau sont à votre disposition.

Toujours aussi motivées, nos enseignantes nous préparent une année 2009-2010 bien remplie : **classe découverte dans le Pilat, différents spectacles et visites, sorties de fin d'année, cirque, musique etc…**

Voici les dates des manifestations de cette année afin de financer les projets scolaires :

Vendredi 4 décembre 2009

Téléthon avec vente de sapins et animations

Dimanche 24 janvier 2010

LOTO à la salle polyvalente de Chonas St Prim

Dimanche 25 avril 2010

Marché aux fleurs et brocante au centre du village

Vendredi 25 juin 2010

la kermesse de fin d'année

L'assemblée générale aura lieu le 14 septembre 2010.

Nous vous remercions tous pour votre générosité, tous les membres du sou, les parents, les enseignants et la municipalité pour leur aide active.

LES AMIS DU PATRIMOINE DE SAINT-PRIM

« Découvrons et partageons le patrimoine Saint-Primois »

Notre association, créée en 2002, a initialement accompagné la municipalité et la paroisse lors des travaux de rénovation de l'église.
Notre volonté cependant, a toujours été de se diversifier, et la réfection du Pont du Saluant en a été la première illustration.

Ci-contre nos bénévoles courageux
sur le terrain sous un beau soleil

Nous avons aussi imaginé un petit circuit à thème, vous permettant en un dimanche après-midi (ou bien tout autre jour ou l'envie de parcourir les chemins saint-primois vous démange) de découvrir des éléments de notre patrimoine peut-être pas si connus que cela.
Le descriptif de ce circuit vous a été proposé lors du deuxième forum des associations et également au verso de l'invitation à notre Assemblée Générale 2009. Si vous ne le retrouvez plus, n'hésitez pas à nous le demander, nous nous ferons un plaisir de vous le présenter.
Vous pouvez également le découvrir sur le site internet de la commune :
http://saint-prim.fr/section-35-sentier en attendant un balisage sur le trajet proposé.

Si les Journées Européennes du Patrimoine, que nous organisons sur la commune, sont souvent un succès, il nous est par contre difficile « d'accrocher » l'attention des saint-primois sur des aspects plus confidentiels du Patrimoine tels que :

- ✓ Contacts avec les scolaires,
- ✓ Concerts,
- ✓ Consultations des Archives.

Pourtant grâce à nos statuts toutes les pistes nous sont ouvertes en matière de Patrimoine Communal.
Notre Association s'adresse aux passionnés, mais aussi à tous ceux qui veulent découvrir et faire connaitre leur commune de résidence ou d'attachement.
Nous désirons également mieux faire connaître l'histoire de notre village à toutes celles et tous ceux qui l'ont choisi pour y implanter leur habitation et amorcer ainsi, un rapprochement entre saint-primois de souche ou d'adoption.
Nous avons pu déjà parler de tout cela avec vous lors de notre assemblée générale mais nous restons cependant ouverts à toutes nouvelles idées ou propositions. Vos avis sont et seront toujours les bienvenus.
Rejoindre notre association vous permettra de contribuer à la promotion de notre patrimoine, en apportant vos idées et en construisant avec nous vos projets. La cotisation est de 10€/an.

Président :	Henri GERIN	Tél : 04 74 56 40 84
Vice Président :	Bernard SEEMANN	
Secrétaire :	Pierre GUIRONNET	Mail : **patrimoine.saintprim@gmail.com**
	Frédérique FAURY (adjointe)	
Trésorière :	Anne-Marie GUILLET et Josette CLAUDINON (adjointe)	

Un focus sur une partie de notre Patrimoine Vivant :

Les hirondelles reviennent de moins en moins nombreuses en Isère, Saint-Prim fait partie des communes du département de l'Isère prospectées pour l'Hirondelle Rustique avec 2 sites témoins. Laurent MAJOREL de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) Isère en assure la coordination www.isere.lpo.fr .
En 2009 les hirondelles sont arrivées de leurs quartiers d'hiver en Afrique équatoriale le 20 mars et sont reparties le 17 septembre.
← *Un nid chez Mr et Mme GERIN*

DE CROIX EN FONTAINES

Petite promenade pour un dimanche après midi

Départ de la place de l'église au niveau du puzzle (casse tête pour nos amis québécois), à proximité de la fontaine du village immortalisée en peinture par Mme A Collion.

Avant de quitter la place, n'oubliez pas de découvrir la Croix de Mission positionnée non loin de l'entrée du parking de l'école, côté gauche de l'église.

Remontez ensuite la rue du village en direction de la mairie. A l'entrée de la place de la mairie vous découvrirez l'ancienne fontaine du château qui a rejoint le patrimoine communal en 2007.

Longez le mur en face de la mairie pour accéder au Lotissement de la Source par la rampe piétonne puis atteindre le carrefour de la Salette à l'entrée ouest du village. Le traverser pour rejoindre l'oratoire de la Salette *(élément du puzzle)* avec en face une modeste fontaine adossée à un mur.

Empruntez ensuite le Chemin des Pierres. Au sommet du chemin, belle croix en fer forgé *(élément du puzzle)*. Prendre à gauche la Route des Roches. Après environ 100 mètres, en face du débouché du Chemin des Roussières vous verrez sur votre droite le château d'eau qui alimente Saint-Prim.

Continuez sur la même route jusqu´au panneau de fin d'agglomération, puis prendre sur la droite le Chemin des Crêtes ; vous êtes alors en limite de Saint-Clair du Rhône / Saint-Prim. Après une légère descente, vous rejoignez le Chemin du Vallon au niveau de la Croix Rouge *(élément du puzzle)*.

Redescendez sur votre droite le Chemin du Vallon jusqu'au niveau du numéro 212 puis emprunter sur votre gauche le chemin de terre (dit Chemin de Berthus) qui descend dans la combe pour remonter de l'autre coté. Au bout d'un moment, on rejoint la route qui monte du village en passant derrière l'école en direction du cimetière. L'emprunter à la montée sur environ 400 mètres puis juste après la troisième maison prendre à droite la route qui peu après se transforme en chemin de terre descendant en direction du hameau du Chanet.

Après une maison laissez le chemin qui s'écarte sur votre gauche pour continuer à descendre et atteindre le goudron en haut du Chemin de la Fontaine. Continuez tout droit en direction du lavoir du Chanet *(élément du puzzle)*.

Un peu avant le lavoir on peut apercevoir à gauche dans la douve, une porte en fer qui permet d'accéder au captage qui alimentait en eau le village de Saint-Prim au début du 20ème siècle. Remonter le Chemin du Châtaigner sur la gauche puis prendre à droite la première rue qui permet d'accéder au hameau de Toisieu et à son lavoir *(élément du puzzle)*.

Rejoindre la Route de Vienne et la remonter par la gauche au delà du silo de la Dauphinoise en direction de l'entreprise Girardon pour prendre le premier chemin de terre sur votre droite. Poursuivez sur ce chemin jusqu'à atteindre la Croix des Littes située un peu en retrait d'un croisement avec un autre chemin de terre.

Continuez sur le chemin en face de vous, celui-ci s'enterre. A un embranchement poursuivez tout droit, le chemin rejoint le Saluant qu'il traverse. Sur votre droite, vous pourrez peut-être apercevoir le vieux Pont du Saluant en cours de rénovation.

Prendre la Montée Folle (qui porte bien son nom) puis continuez sur votre droite pour atteindre la Route d'Auberives par le Chemin des Cerisiers. En longeant la Route d'Auberives sur votre droite, vous pouvez rejoindre avec prudence la Croix de Glay. *(élément du puzzle).*

Prendre la direction du village sur une centaine de mètres puis prendre à gauche, juste avant l'abri bus, un chemin de terre au milieu des cerisiers pour rejoindre peu après le Chemin du Marquis. Le suivre sur votre droite. Au bout d'un moment il descend dans la combe et rejoint le Saluant qu'il traverse sur une buse.

Continuez à le suivre jusqu'à atteindre un chemin herbeux qui monte légèrement sur votre droite. Dans le creux de la combe que vous venez de quitter se trouve le captage des sources qui alimentait le haut du village de Saint-Clair du Rhône au début du 20ème siècle.

Continuer à monter toujours sur votre droite, puis tout droit après une borne incendie. Le chemin un peu accidenté rejoint après une courte montée un peu raide le chemin du Val Qui Rit. En l'empruntant sur votre droite vous rejoindrez en quelques minutes la fontaine du Village, l'église et son puzzle.

Votre promenade à la découverte des croix et des fontaines de notre village se termine.

A bientôt
sur nos chemins !!

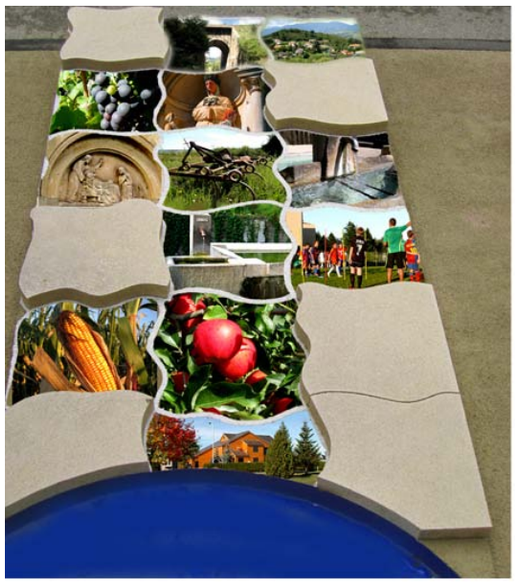

LE MAS DES CHAMPS
Centre de soins de suite et de réadaptation

Le MAS DES CHAMPS est bien connu des habitants de Saint-Prim et des alentours. C'est bien normal puisqu'il reçoit des personnes qui habitent dans un rayon de 30 kms à 40 kms.

Depuis 1932, l'établissement était tenu par des religieuses et recevait uniquement les dames.
En 1998 a été construit l'actuel Mas des Champs. La maison de repos est devenue ainsi centre de soins de suite et de réadaptation, agréée par les organismes de sécurité sociale et participant au service public hospitalier (PSPH). Il est devenu mixte et compte 57 lits.

Il fait partie du bassin de santé de Lyon-Sud, sa situation géographique fait qu'il se situe au carrefour de 5 départements. Environ 600 personnes sont accueillies chaque année et la durée moyenne de séjour est de 1 mois.

Le Mas des Champs n'est pas une maison de retraite mais un établissement de soins de suite et de réadaptation médicalisé (SSR dans notre jargon). La totalité des patients arrive des hôpitaux et des cliniques des environs, avec un nombre plus important issu de l'hôpital de Vienne, qui est notre pôle médical de référence.

Qu'est ce qu'un soin de suite ?
Il s'agit de permettre à des personnes malades de se rétablir le plus rapidement possible, grâce à des soins appropriés, afin de rejoindre leur domicile ou éventuellement un autre établissement d'accueil.

La prise en charge médicale est prioritaire. Elle est complétée par les bienfaits de la vie en collectivité qui contribue à son efficacité et dynamise les personnes.

Tout est fait pour rendre le séjour agréable malgré la maladie.

Une cinquantaine de salariés sont au service des patients : médecins, pharmacien, cadre de santé, infirmiers, aides-soignants, agents de service et d'entretien, kinésithérapeutes, ergothérapeute, psychologue, assistante sociale, animateur, secrétaires, comptable, équipe de restauration et directeur.

Le Mas des Champs a toujours été accompagné également par des bénévoles. Il est soutenu par l'association intercommunale pour l'avenir du Mas des Champs qui lui permet d'améliorer le confort et la vie quotidienne des patients grâce à des dons ou des actions bénévoles (aquarium, mobiliers d'extérieur, sonorisation, bibliothèque, etc…).
D'ailleurs les personnes intéressées peuvent se faire connaître.

La Providence, association gestionnaire, vient de transmettre le Mas des Champs à l'ORSAC (Organisation pour la Santé et l'Accueil). Une cérémonie a eu lieu le 27 novembre 2009 pour célébrer cet évènement.

Association à but non lucratif, l'ORSAC poursuit la mission désintéressée de la Providence.
Humanisme et subsidiarité dominent dans le projet associatif.
Le Mas des Champs est entre de bonnes mains, géré par une association bénévole et soutenu par l'Association Intercommunale. Il répond aux besoins des habitants de notre bassin de santé…. Ces besoins sont si importants qu'un projet d'agrandissement a été présenté à l'Agence Régionale de l'Hospitalisation.

Il devrait permettre d'accueillir en soins de suite au total 80 personnes et de compléter la prise en charge par une Unité d'Accueil Temporaire d'une dizaine de lits et places.

Max PHILIBERT
Directeur.

ORSAC
ORGANISATION POUR LA SANTÉ ET L'ACCUEIL
MAS DES CHAMPS
Le Village 38370-Saint-Prim
Tél. 04.74.56.57.57 Fax. 04.74.56.49.54
Mail : *direction.mdc@wanadoo.fr*

Le C.C.A.S.
Centre Communal Action Sociale

Le CCAS de Saint-Prim est géré par un conseil d'administration
dont Monsieur Le Maire est le Président.

Composition du CCAS.

Le Président :
Monsieur le Maire Patrick Barraud

La responsable :
Madame Daphné GAULT

Les membres élus :
Madame Noélie LASCOLS
Messieurs Guy BATTAGLINI et Pierre GUILLET

Les membres externes :
Mesdames Josette CLAUDINON, Monique CHIERA, Frédérique FAURY et Annette FAYAT

Où s'adresser

Tout saint-Primois en quête d'aide, d'information ou d'écoute peut s'adresser
en mairie au 04 74 56 42 70
pour prendre rendez-vous avec Daphné GAULT.

Ses Missions

- étudier les besoins des habitants de la commune en matière sociale.
- Animer une action générale de la prévention et du développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées à caractère social.
- Organiser des événements sur la commune : repas des ainés, qui a eu lieu le 27 novembre 2009, galette des rois…. Cette année la commune a eu le plaisir de participer à l'opération : « une brioche contre le cancer » organisée par l'association espoir. Cette association a pour principale motivation l'aide à la recherche, le financement d'équipements pour des établissements hospitaliers **locaux** tels que l'hôpital Hussel de Vienne la clinique Saint-Charles et le Mas des Champs.

Cette année, l'argent récolté (près de 34000 euros sur l'ensemble de la CCPR) servira au financement d'équipements pour les enfants cancéreux à l'hôpital Hussel. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont participé et tous les généreux donateurs de la commune.

BET BATIMENT – VRD – INFRASTRUCTURE

3D INGENIERIE

232 RN 7 - 38150 SALAISE S/ SANNE
Tél. 04 74 86 09 57 - Fax 04 74 86 35 75
E-mail 3d.ingenierie@wanadoo.fr

DURAND Père & Fils s.a.r.l.
Maçonnerie Générale
Tous travaux de Rénovation et Construction neuve
Terrassements : Travaux publics
Particuliers (cours, allées, piscines...)

Z.A. « Le Curtil »
38121 Reventin Vaugris
Tél. : 04 74 58 81 32
Fax : 04 74 58 89 80
E-mail : sarl.durand@wanadoo.fr

Vienne Véhicules Industriels
Renault TRUCKS

Notre Moteur c'est Vous...

Zone Industrielle - 38121 Reventin Vaugris
Tél. 04 74 78 37 40 - Fax 04 74 85 66 24

De Martini
04 74 56 45 93
06 87 00 53 06

Rénovation

Agencement d'intérieur
Peinture, carrelage, cloison
Plomberie, travaux divers...

Services

459, Route des Roches - 38370 ST PRIM
Email : philippe.de-martini@orange.fr

GMTP
GABILLON MICHEL
TRAVAUX PUBLICS
Tél 04 74 54 30 75
Fax 04 74 54 30 58
VRD Enrobé
Terrassement Goudronnage
Assainissement Entretien voirie
Aménagements cours
38260 Pommier de Beaurepaire Email : gabillon@wanadoo.fr

ASE Alliance Sud Expertise
Diagnostics immobiliers
AFAQ COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Amiante
Plomb
Performance énergétique
Gaz
Electricité
Métrage / Loi carrez
Termites
Certificat prêt taux 0%
Estimation de biens
Mise en copro. / Millièmes
www.alliancesudexpertise.com
Tèl. 04 74 58 70 05
Alliance Sud Expertise 38
189 Chemin des grandes bruyères
38121 CHONAS L'AMBALLAN

G - 2E.T
191, route des roches
38370 SAINT PRIM
Tél/Fax : 09 72 97 23 60
port. 06 77 36 78 20
Email : g-2et@orange.fr
ELECTRICITÉ - TUYAUTERIE - PLOMBERIE
EQUIPEMENTS PUITS

carrelage, faïence, marbre, chape, moquette, plastique.
SIAUX
1167, allée des mûriers - 38121 CHONAS L'AMBALLAN
Tél. 04 74 58 87 58 - Fax. 04 74 58 89 23
e-mail : siaux@wanadoo.fr

CALENDRIER DES FETES 2010

JANVIER

3	D	Vœux du maire de Chonas
10	D	Repas des boules
22	V	Assemblée Générale ACL
23	S	Repas de la St Vincent
24	D	Loto sou des écoles St Prim

FEVRIER

7	D	Thé dansant comité des fêtes
14	D	Concours de belote automne de la vie
28	D	Repas AICA

MARS

5	V	Carnaval APE
13	S	Moules frites au village FOOT
13	S	Concours belote association familiale à Reventin
20	S	Soirée des adhérents ACL
27	S	Bal du FOOT

AVRIL

3	S	Bal country association Musique et Moto
24	S	Voyage de la St Vincent

MAI

1	S	Troc Croc au village
8	S	Cérémonie Armistice 1945
21	V	Assemblée Générale comité de fêtes
23	D	Vide grenier APE
29	S	Soirée théâtre ACL

JUIN

11	V	Assemblée Générale du FOOT
19	S	Assemblée Générale du JUDO Club
21	L	Fête de la musique comité des fêtes
25	V	Spectacle sou des écoles de St Prim

CALENDRIER DES FETES 2010

JUILLET

3	S	Concours de pétanque et repas St Vincent

Du lundi 05 au vendredi 30
« centre aéré »

Du samedi 10 au dimanche 11
Jeux en réseau Lan évents

13	M	Feu d'artifice et soirée

AOUT

1	D	Concours de boules 32 quadrettes

SEPTEMBRE

4	S	Forum des associations
11	S	Randonnée nocturne ARDEN (Départ salle polyvalente)
17	V	Assemblée Générale APE

OCTOBRE

NOVEMBRE

11	J	Cérémonie Armistice 1918
12	V	Assemblée Générale ASCP Boules
14	D	Concours de belote automne de la vie
18	J	Soirée beaujolais comité des fêtes
19	V	Assemblée Générale association familiale
20	S	Repas association «les amis de Colleen»
27	S	Boudin ACCA au lavoir de Chonas
27	S	Repas CCAS St Prim

DECEMBRE

5	D	Loto APE
11	S	Repas CCAS de Chonas
12	D	Concert des Alamandières ACL
17	V	Vente d'escargots ACL à Chonas
18	S	Vente d'escargots ACL à St Prim
		Vœux du Maire de St Prim

S.A.R.L. DIGONNET
FROID SERVICE
• FROID • CHAUFFAGE
COMMERCIAL - INDUSTRIEL
• CLIMATISATION
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS
Rue de l'Avenir 38150 CHANAS
Tél. : 04 74 84 31 33 - Fax : 04 74 84 36 60 - Port. : 06 08 43 19 03
froidservice.digonnet@wanadoo.fr

actu pro.com
saint-prim.fr
www.cfmannonay.fr
roussillon-sport.info
badminton-isere.org
Création site internet hébergement web Référencement
Christian Loubechine - 09 52 10 97 75 - christian@actupro.fr

MILLET - NIVON
S.A.R.L. au capital de 100 000 € R.C. Vienne B 311 623 029
Sébastien NIVON
Batiment - T.P.
38780 EYZIN-PINET
E-mail : millet.nivon@terre-net.fr
Tél. 04 74 58 44 05
Fax. 04 74 58 49 77

Spécialités cuisses de grenouilles, fritures
tête de veau....
Le Relais Campagnard
à St PRIM (Face à l'église)
04 74 56 45 19
Dépot de pain....
Ouvert 7j/7
sauf mercredi soir
Pizza à emporter... Soirée Foot & Rugby...

A fournier
Depuis 1830
BIJOUTERIE JOAILLERIE
60 Cours Romestang - 38200 VIENNE
Tél. 04 74 85 10 02 - www.bijouterie-fournier.com
L'ANNEXE
BIJOUTERIE FANTAISIE FOURNIER
04 74 15 06 34
70, cours Romestang
38200 VIENNE

PKF
Ravalement de Facades
6 Allée des Sources 38370 SAINT PRIM
TEL : 04 74 85 81 14 FAX : 04 74 85 81 14 Port: 06 58 10 51 83

Stéphane Boucher
PAYSAGISTE
Créations
& Entretiens
Jardins / Espaces verts
« Les Dauphinières » 38138 LES CÔTES D'AREY
Tél. : 04 74 58 88 73 - Fax : 04 74 15 96 53

A partir de Janvier 2010
Ets BRUN devient
AGENT HONDA
Saint-Clair Motoculture
Tracteur - Machines agricoles
Motoculture - Plaisance
Service & confiance
Z.A VARAMBON
38370 ST CLAIR DU RHONE
Tél. : 06-73-31-18-34

PAROISSE DU BIENHEUREUX FREDERIC OZANAM

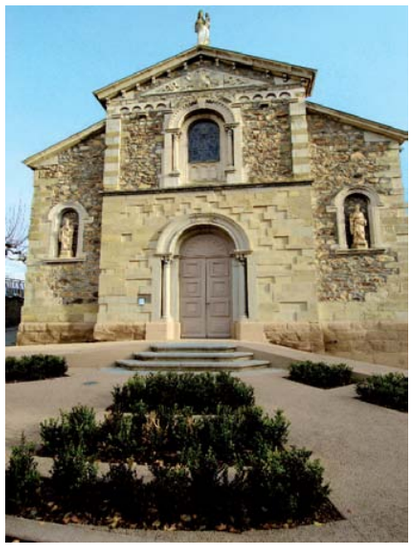

Notre paroisse de Saint Prim ne vit pas dans une bulle spirituelle déconnectée des réalités de notre monde. La crise économique et ses conséquences sociales nous invitent à être toujours plus attentifs les uns envers les autres. C'est ce que fait le Secours Catholique de notre paroisse mais aussi tous ceux qui visitent les personnes âgées, isolées ou malades de notre commune. Que cette attention soit la marque de notre désir de vivre en frères en rejetant le chacun pour soi. La solidarité doit aussi se tourner vers ceux qui sont loin et qui manquent de tout. Notre jumelage avec une paroisse du Burkina-Faso est l'occasion de mieux se connaître mais aussi de leur manifester notre aide concrète.

Nous avons aussi été heureux cette année 2009 de célébrer les 60 ans d'ordination du père Gallay lors de notre fête paroissiale annuelle à St Clair. Ce fut l'occasion de nous retrouver nombreux et de vivre un peu comme une fête de famille.

Nous avons aussi apprécié que notre église rénovée soit largement visitée lors des journées du patrimoine en septembre dernier.

La messe dans notre église de Saint Prim est célébrée chaque deuxième et quatrième samedi du mois à 18h en hiver et à 18h30 en été. Des messes en famille sont aussi régulièrement proposées à Saint Clair ou aux Roches de Condrieu. Vous pouvez trouver l'ensemble des horaires de tous les clochers de notre paroisse sur les feuilles paroissiales déposées au fond des églises ou sur internet sur www.ozanam.new.fr

Le catéchisme à Saint Prim est proposé aux enfants à partir du CE1. Des groupes existent pour les collégiens et les lycéens pour préparer leur profession de foi et leur confirmation. N'hésitez-pas à vous renseigner même en cours d'année scolaire.

Pour vous accueillir et vous conseiller (catéchisme, baptêmes, mariages...), une permanence est assurée chaque mardi et samedi matin de 9h30 à 11h30 à la cure de Saint Clair du Rhône (04 74 56 43 16).

A bientôt !

Bonne année à tous !

Père Bertrand Chatain (04 74 56 11 12)

sarl GERIN
Motoculture
L'Abbaye Nord - R.D. 502
38780 ESTRABLIN
Fax 04 74 16 05 87
L'Isle d'Abeau
sarl GERIN
PONT EVEQUE
GRENOBLE
St JEAN de BOURNAY
VIENNE
BEAUREPAIRE
04 74 16 18 29

Portable
BARRAT TAXI
Bureau
06 09 37 55 27
04 74 56 53 17
Transport médical assis
Liaison
Gares-Aéroports
38370
SAINT-PRIM
Route de Vienne

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SAINT PRIM / CHONAS

TRAVAUX

Tout au long de cette année, des améliorations ont été apportées aux installations intercommunales:

- Le chauffage de la salle polyvalente a été révisé : il sera plus performant et donnera plus de confort tout en consommant moins d'énergie.
- La salle polyvalente a été sonorisée.
- Un four sera installé dans la cuisine.
- Une main courante a été mise en place dans la pente pour faciliter l'accès à la salle.
- Un bac cimenté, avec des robinets pour laver les chaussures de foot a été installé.
- A l'intérieur du DOJO des douches supplémentaires ont été ajoutées dans les vestiaires, ainsi qu'un parquet flottant le long des tatamis

Courant 2010, le terrain de foot devrait être refait et le parking agrandi.

Cependant, nous ne pouvons que regretter les incivilités qui sont régulièrement commises sur l'espace intercommunal :

- **bouteilles brisées ou laissées par terre**
- **déchets en tous genres**
- **nuisances sonores pour le voisinage**
- **dégradations**

Autant de mauvais exemples donnés à nos enfants qui viennent régulièrement pratiquer leurs activités ou faire du sport avec l'école…

Forum des associations

CHONAS L'AMBALLAN

Le 5 septembre a eu lieu le 2éme forum des associations organisées par nos deux communes et le syndicat intercommunal. Toutes nos associations étaient là pour présenter leurs activités et pour vous inciter à les pratiquer et éventuellement participer à les diriger……
Cette manifestation très conviviale permet surtout de se faire connaitre aux nombreux nouveaux habitants qui viennent vivre dans nos villages. Et même si nos moyens sont parfois limités, notre envie et notre détermination sont grandes pour faire vivre nos associations.

La salle est toujours très utilisée par les associations, le centre aéré ou les particuliers qui la réservent presqu'un an à l'avance.

Petits rappels pour réserver la salle
Depuis la réalisation de l'extension de la salle polyvalente, le principe de la réservation unique a été retenu pour le week-enk, du samedi 9 heures au lundi 9 heures (sauf périodes centre aéré, lundi7heures) et ce même si elle n'est utilisée qu'un seul jour dans le week-end.
Coût : 360 euros
Montant du chèque de caution : 450 euros (à l'ordre du Trésor Public).

Salle polyvalente, mode d'emploi :

- Téléphoner au secrétariat de la mairie de Chonas l'Amballan
- La réservation est enregistrée si la salle est disponible à la date choisie.
- L'utilisateur reçoit une confirmation de sa réservation avec le nom et le numéro de téléphone du conseiller chargé de lui remettre les clés. **Il faut impérativement prendre contact avec ce conseiller, au cours de la semaine précédent la location.**
- En même temps, il est adressé le règlement intérieur de la salle en double exemplaire : l'un est à garder, l'autre à remettre signé au conseiller lors de la remise des clés, avec le chèque de caution.
- Après utilisation, le mobilier doit être rangé dans la réserve, les éléments du bar, de la cuisine, des toilettes nettoyées. La salle, la cuisine, les toilettes et escaliers doivent être balayés.
- Le lavage des sols est effectué le lundi matin par l'employée du Syndicat Intercommunal.
- Le chèque de caution est restitué après un délai de 8 jours, sous réserve du strict respect des consignes du règlement notamment en ce qui concerne le bruit.
- La demande de paiement est adressée à l'utilisateur par le Comptable du Trésor, après utilisation de la salle.
- Les personnes souhaitant utiliser le bar extérieur doivent en faire la demande au président du foot.
- Nuisances sonores : la proximité des maisons d'habitation exige des utilisateurs des précautions afin de ne pas gêner le voisinage : tenir portes et fenêtres fermées, ne pas faire de bruit sur le parking. Les abus entraînant dépôt de plainte par les riverains pourront être sanctionnés par l'encaissement du chèque de caution.

Le mot du financier.

- Les dépenses de fonctionnement augmentent chaque année ; elles sont grandement dues à la croissance des tarifs des matières premières. Nous poursuivons les dépenses d'investissement afin d'améliorer les installations.
- Nous venons de terminer un emprunt lié au dojo, notre capacité de financement s'en voit renforcée.
- Une étude est actuellement menée pour la réfection des terrains de foot et le remplacement de l'éclairage. A ce projet sera lié l'agrandissement du parking qui devient bien trop exigu voire même dangereux au regard de sa fréquentation.

Concert Systèmes
Le Son - La Lumière
PRESTATIONS – VENTES - LOCATIONS
SPECTACLE et EVENEMENTIEL
38370 - SAINT CLAIR DU RHÔNE
Tél 04 74 56 43 73 www.concert-systemes.com

BigMat
Les matériaux et les conseils des pros
GIRARDON
Choisissez LA FILIERE PRO
Des équipes spécialisées à votre service !
www.girardon.fr
CONDRIEU :
21-23 Route Nationale
Carrelages & Aménagements extérieurs
Tél : 04 74 59 68 15
Matériaux de construction - Libre service
Tél : 04 74 59 52 67
AMPUIS :
Z.A. Vérenay (Barrage de Reventin)
Menuiseries intérieures & extérieures
Tél : 04 74 78 43 76
Enduits de façade - Libre service
Tél : 04 74 31 78 07

ASSOCIATION FAMILIALE SAINT-PRIM CHONAS REVENTIN

Notre association adhère à l'U.D.A.F. (Union Départementale des Associations Familiales de l'Isère), et à Familles en Isère ; toutes deux militent pour les droits des familles et nous sommes entièrement solidaires de leurs actions.

Nos objectifs sont les suivants :

- être à l'écoute des familles,
- répondre à leurs besoins,
- proposer des activités,

CENTRE AERE

152 enfants (4 à 12 ans) ont fréquenté le centre de loisirs, situé à la salle d'animation rurale intercommunale de Saint-Prim / Chonas, du 06 au 31 juillet 2009.

Notre centre reçoit l'agrément de jeunesse et sport ainsi que celui de la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile).

Une équipe composée de deux directrices (BAFD et stagiaire BAFD) et de onze animatrices et animateurs BAFA ou en cours de formation, a assuré l'animation de ce centre aéré.

Au programme : activités de plein air, grands jeux, activités manuelles, poterie, animation autour des fables de La Fontaine qui ont été exploitées pour le spectacle de fin de centre qui a réuni parents et enfants dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Chaque semaine le centre s'expatrie hors de la commune de Saint-Prim.
Cette année, les enfants sont allés à MAX AVENTURE à Saint-Etienne, puis une sortie sur Vienne leurs a été proposée mêlant à la fois cinéma pour tous, petit train pour les plus jeunes enfants et jeu de piste à la découverte du patrimoine viennois pour les plus grands, et enfin comme chaque année l'incontournable sortie à la piscine d'AQUALONE.

Mini camp : 16 enfants de 8 à 12 ans sont partis au col de Roméyère au centre d'hébergement « Les Coulmes », encadrés par une directrice et deux animateurs, ils ont pu s'essayer à l'escalade, à la spéléologie et à la randonnée pour la découverte de la faune et de la flore.

Inscriptions et tarif :

Inscriptions à la mairie de Reventin-Vaugris courant juin, date sur plaquettes distribuées en mai dans les écoles de nos communes et disponibles dans les mairies.

les inscriptions se font à la carte : demi-journée, journée, semaine ou mois
Tarifs en fonction du quotient familial (QF donné par la CAF)
Tarification préférentielle pour inscription au mois

Horaires :
Ouverture de 7h30 à 18h, garderie de 7h30 à 9h et de 17h30 à 18h.
Les vendredis accueil à la journée car sorties sur l'extérieur.

Repas et goûters :
Un goûter le matin et l'après midi sont proposés aux enfants.
Les repas pour les enfants qui sont inscrits à la journée sont servis à la cantine scolaire de Chonas l'Amballan, ils ont été préparés par la cantine scolaire de la mairie de Reventin-Vaugris.

BABY-SITTING

Une équipe de six jeunes filles est à votre disposition pour garder vos enfants à domicile en soirée ou le week-end.
Les familles utilisant le Baby-sitting, doivent adhérer obligatoirement à l'Association Familiale.
Des plaquettes sont disponibles en mairie pour toute information.

Pour tous renseignements :

- REVENTIN : Colette BOITON. 04.74.58.84.16
- CHONAS : Evelyne DAUCHER 04.74.58.89.60
- St PRIM : Frédérique FAURY 04.74.56.50.63.

TELETHON

Chaque année nous participons à ce grand mouvement de solidarité soit sous forme de don soit nous organisons une activité dédiée le plus souvent aux enfants.

BELOTE

30 doublettes ont participé à notre concours de belote annuel qui a eu lieu le 14 Mars 2009, dans une ambiance conviviale.

MEMBRES DU CONSEIL 2009

Présidente	Frédérique FAURY	Autres membres	Colette BOITON, Carole CARVALHO, Nathalie CHERRO, Jean PROENCA, Farida TEDJAR.
Vice-présidente	Isabelle JURY		
Trésorier	Jean Marc JURY		
Secrétaire	Evelyne DAUCHER		

DATES A RETENIR POUR 2010

CONCOURS DE BELOTE	SAMEDI 13 MARS (salle d'animation rurale de Reventin-Vaugris)
CENTRE AERE	DU LUNDI 5 JUILLET AU VENDREDI 30 JUILLET (salle d'animation rurale intercommunale de Saint-Prim Chonas)
ASSEMBLEE GENERALE	19 NOVEMBRE (salle d'animation rurale intercommunale de Saint-Prim Chonas)

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2010

Laquet
Créateur de paysages et d'espaces sportifs
04 75 31 91 88 - 04 75 31 99 28
E-mail : laquetsa@aol.com - Site : www.laquet.fr

SOCIETE DES VIGNERONS SAINT VINCENT

Avec une assiduité remarquable, nos adhérents ont participé à l'assemblée générale du 24 janvier 2009.

Nous avons ensuite partagé le repas festif avec nos amis de Chonas l'Amballan, avec une animation musicale qui a été particulièrement appréciée.

Le 25 avril, l'excursion en direction du Sud, avec visite de la cave de Cairanne et de la chocolaterie Castelain a connu une participation record grâce à l'organisation par nos amis de Chonas l'Amballan.

Juillet a ramené la demi-journée de détente, devenue traditionnelle autour de la pétanque et du repas friture.
Après avoir laissé passer l'orage de début d'après midi, toutes et tous ont pu s'adonner à la pétanque, dans la bonne humeur.

Nous avons également été présents au forum des associations.

Merci à tous les bénévoles qui permettent toutes ces animations.

Nous avons eu la peine de perdre un de nos sociétaires en cette fin d'année : Monsieur René NIVON.

Nos rendez vous pour 2010 :

23 janvier : assemblée générale et repas
24 avril : excursion
3 juillet : après midi détente

Le Bois des Sources
Camping/Cabaret/Restaurant
Philippe Girard
Gérant
378, Route d'Auberives
38370 Saint prim
Tel/Fax Bureau : 04 74 84 95 11
Tel Restaurant : 04 74 79 43 74
leboisdessources@wanadoo.fr
www.boisdessources.com

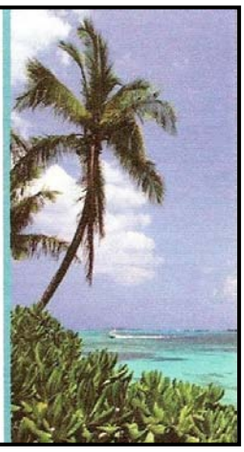

ST-CLAIR AUTO-ECOLE
Permis B - Conduite Accompagnée
13 bis, rue du Cdt L'Herminier
38370 ST-CLAIR-DU-RHONE
✆ 04 74 56 34 63
Agrément 430
Meilleurs Vœux de Réussite

AUTOMNE DE LA VIE

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons repris nos réunions du club de **l'Automne de la vie**, toujours les jeudis à partir de 14 heures.

Assemblée générale le 15 Octobre 2009

Composition du bureau

Présidente : Mme Michelle Dervieux
Vice-présidente : Mme Claudinon J
Trésorière : Mme Thérèse Girardon
Adjoint : M. René Corompt
Secrétaire Antoinette Serrano
Adjointe : Christiane Clo

Membres du bureau:
Mme Annette Fayat , Mme Michèle Boz, Mme Jeanine Giovondo, M Albert Roux et M Jean Géniquet.

Sorties

Première sortie le 10 Décembre 2009 à VOGUE : journée dinde en basse Ardèche,
….

suivi de la dégustation des bûches le 17 décembre au club.

Activité

En Janvier 2010
Tirage des rois
…/…
et d'autres sorties
ou activités prévues tout au long de l'année 2010.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2010

Nous Garderons un très bon souvenir de **Solange Corompt** qui nous a quitté brusquement.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DES HABITANTS DE CHONAS / SAINT- PRIM

L'Association Culture et Loisirs des habitants de Chonas /St-Prim et aussi des communes environnantes, offre à ses adhérents la possibilité de participer à de nombreuses activités dans différents domaines à la fois culturels, artistiques et sportifs : chant choral, théâtre, cours d'anglais, d'espagnol et d'informatique, scrabble, broderie, couture, tricot, poterie, gymnastique, randonnée.

L'ACL organise aussi des soirées conférences : au mois de Novembre 2008, une causerie avec exposition de photos sur le thème : le Rhône au fil du temps avec Pierre Michel, soirée suivie du repas des Mariniers. Au mois de mai 2009, l'ACL proposait avec le concours de la bibliothèque municipale de Chonas une soirée projection- débat sur le thème des Templiers avec André Trabet.

Un conseil d'administration de 15 personnes assure le fonctionnement et l'animation avec :

Marie-Louise Gonzalvez Présidente,
Martine Valverde Vice-Présidente,
Maguy Letourneux trésorière,
Monique Michel secrétaire.

L'adhésion familiale annuelle est de 12 €, plus une participation aux frais en fonction des besoins de l'activité.

Points forts de la saison 2009 – 2010 :

- **L'Assemblée Générale** qui aura lieu **le 22 janvier 2010**
- **La soirée des adhérents**, **le 20 Mars 2010**

Ces deux dates sont à retenir car ce sont des soirées de rencontre et d'échange pour tous les participants. N'oubliez pas de les noter !

Chorale «Les Alamandières »

Responsable :
Monique

Chef de chœur **:**
Jean-Claude Marie

Cotisations :
25 € par trimestre

Répétitions :
jeudi 19h45 à 21h45
Salle d'Animation Rurale de Chonas St Prim

Point fort de la saison 2009 : le concert de Noël à l'église de St Prim avec la chorale « Dauphinelle» de Péage de Roussillon.

Les choristes aimeraient beaucoup accueillir dans leur groupe de nouveaux chanteurs pour leur faire partager leur amour de la musique et leur joie de chanter

Randonnée

Contact :
Samuel Bouffard
☎ 04 74 56 17 49.

DEPARTS DU STADE DE CHONAS/ST-PRIM

Les heures de départ sont indicatives, elles seront confirmées 15 jours avant par affichettes.

DESTINATIONS ET DATES PEUVENT ETRE MODIFIEES EN RAISON DE LA METEO.

Frais de route en fonction de la distance et du nombre de véhicules (environ 20 € / personne pour un trajet long)

Scrabble

Responsable :
Etiennette Koehnen

Salle d'animation rurale : petite salle en bas à droite

Renseignements :
Marie-Louise Gonzalvez
☎ 04 74 15 91 30
Horaires : mercredi à partir de 20 heures.

Poterie :

Responsable :
Bénédicte Clavagnier
☎ 04 74 58 83 48

DETENTE ET SAVOIRS

Mardi de 14h à 21h
Jeudi de 14h à 18h

Participation : 15€ pour l'année

Cette activité connaît un grand succès.

Une trentaine de personnes se retrouve deux fois par semaine. Si le point compté domine, d'autres créations sont réalisées : tricot, patchwork, hardenger, couture, cartes et divers ouvrages.

Le 20 mars 2010 sera le jour de notre exposition des travaux réalisés dans l'année.

L'ACL remercie toutes les personnes qui, gracieusement font partager leurs savoirs et expériences dans une ambiance amicale et joyeuse.

Responsables :

Aline Castinet ☎ 04 74 53 43 26
Christiane ☎ 04 74 58 90 84
Marie-Louise ☎ 04 74 15 91 30

COURS DE LANGUES ETRANGERES

Salle d'animation Rurale de Chonas St-Prim :

Responsable :
Monique Michel
☎ 04 74 56 48 55

Espagnol

Cotisation : 30€ par trimestre
Professeur : Angela Rocaboy
Découvrir un pays à travers sa langue, sa cuisine, sa musique, ses villes.

Faire face à toutes les situations pratiques de la vie courante : téléphoner, lire un plan, prendre le train, aller au restaurant, dans les magasins, échanger avec autrui etc …

Anglais

Cotisation : 40€ par trimestre

Professeur : Alexandra Menzies

C'est une nouvelle activité qui regroupe 12 élèves.
Un grand nombre d'entre eux souhaitaient « rafraichir » un peu les connaissances acquises au lycée et surtout retrouver la musique de la langue anglaise.
Cette année, il ne nous a pas été possible d'organiser des cours en soirée.

Les cotisations des cours de langue dépendent du nombre de participants.

INITIATION à L'INFORMATIQUE

Mairie de Chonas l'Amballan : petite salle du rez de chaussée.

Responsables : Marie-Louise Gonzalvez ☎ 04 74 15 91 30
Monique Michel ☎04 74 56 48 55
Martine Valverde ☎04 74 56 49 28

Participation : 25 € pour l'année.

Les cours sont assurés par des bénévoles : François Gaimard, Jean-Paul Machon, Michel Pellet, Marie-Pierre Marticorena. Cette année, les élèves peuvent se répartir selon leur préférence, dans 5 modules différents :

- découverte de l'informatique,
- perfectionnement,
- photos,
- maintenance,
- internet.

Horaires des cours

Lundi : 9h30-10h30 / 10h30-12h
Photos avec François Gaimard
Mardi : 9h-10h30
Premiers débutants avec Michel Pellet
Mardi : 10h30-12h
Photos avec François Gaymard
Mardi : 14h-15h30
Perfectionnement avec Marie-P Marticorena
Mardi : 18h30-20h
Maintenance avec Jean- Paul Machon
Mercredi : 9h-10h30
Perfectionnement avec Michel Pellet
Jeudi : 10h30-12h
Internet avec François Gaimard

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHONAS/SAINT-PRIM

L'activité gymnastique volontaire a repris le lundi 14 septembre 2009
à la salle d'animation rurale de Chonas-Saint-Prim.
Tarif : 105€ (93€ d'inscription GV et 12€ d'adhésion à l'association culture et loisirs).
Cette cotisation donne accès à tous les cours.

Gymnastique douce :
lundi matin de 8h55 à10h10
mercredi de 18h à 19h
Animatrice: Marie-Noëlle Camuset

Gymnastique de type stretching :
mardi de 18h30 à 19h30
Animatrice: Marie- Nöelle Camuset

Gymnastique entretien :
lundi matin de 10h20 à 11h20
Animatrice : Irène Gatet

Gymnastique forme :
jeudi de 18h à 19h
Animatrice : Véronique Duboz

Rappel des activités de l'année écoulée

- En décembre 2008 : vente d'escargots en persillade et de vin chaud sur le marché de Chonas, le vendredi soir.Cette vente fut un tel succès que nous n'avons pas pu assurer la vente le samedi matin à Saint Prim et nous en sommes sincèrement désolés.
- Nous avons terminé 2008 très agréablement par une soirée crêpes à la salle d'animation rurale.
- Pour clôturer la saison nous avons partagé un repas au Dan's café à Chonas l'Amballan.

Nous reconduisons **nos projets pour la saison 2009-2010**

- Lorsque ce bulletin paraîtra la **vente d'escargots en persillade** aura eu lieu en décembre, le vendredi 11 décembre sur le marché de Chonas et le samedi matin 12 décembre sur la place de l'église de Saint-Prim.
- **Soirée de fin d'année** à la salle d'animation rurale
- **Repas de fin de saison** au restaurant.

Informations pratiques

Aucune compétence n'est nécessaire. Chacun homme ou femme, trouve une forme de gymnastique qui lui convient.
Tous les adhérents doivent fournir un certificat médical.
Une tenue confortable (tee-shirt, pantalon jogging et baskets) est suffisante.
Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter les membres du bureau :

Responsable : Annick Bouffard ☎: 04 74 56 17 59
Secrétaire : Martine Valverde ☎: 04 74 56 49 28
Trésorière de l'Association Culture et Loisirs : Maguy Letourneux : ☎ 04 74 57 00 32

ACL activité RANDO

Lacs de la tempête en Beaufortin, quel nom redoutable pour débuter une saison de randonnée pédestre. En réalité une très jolie promenade avec ses 1076m de dénivelé positif… et juste un simulacre, une imitation, une tentative de tempête.

Poursuivons par la grandiose ascension conduisant aux *Sept Laux*. Il fait frisquet en ce matin du 18 octobre, totalement à l'ombre, traces de neige fraîche, sol gelé, ciel d'un bleu tenace, tous les ingrédients pour gravir sans difficulté (ou presque) les 1000m de dénivelé qui nous séparent du Graal : sept calices bleu, blanc, vert, gris … un arc-en-ciel de lacs !

L'automne déjà bien entamé, c'est le moment de la désalp'. Tout schuss vers le sud le 15 novembre où *Piégon* dans le Nyonsais nous accueille, bras d'oliviers grands ouverts. Après quelques minutes de taste-vin (sobre), qu'est ce que 500m de dénivelé dans cette douceur provençale au milieu des genêts, buis, lentisques, yeuses et ajoncs si caressants …

Le 13 décembre nous mènera vers les montagnes russes de *Saint-Pierreville* en Ardèche. Sûrement une douce suée en perspective, du pied au haut des sucs, serres ou autres dykes.

2010, le 10 janvier, rando culturelle, qu'on se le dise ! Et qu'on y vienne surtout à la visite du Puy-en-Velay qui se poursuivra par une balade du côté des orgues d'Espaly … musiciens s'abstenir !

Le 14 février, il va faire froid, et quand la burle soufflera, entre deux grogs de Chartreuse verte nous aiguiserons nos raquettes dans la poudreuse de *la Grande Sûre*. (Ha ! tennisman s'abstenir aussi …)

Le 14 mars, le renouveau pointera le bout de son nez humide, alors de peur que le soleil ne soit encore empreint de timidité, nous nous abriterons dans la *grotte Froget* du côté de Saint Laurent en Royan qui présente une curiosité locale, un distributeur automatique de ravioles !

Le 11 Avril, çà y est, c'est fait, le printemps est là ! mais ne te découvre pas d'un fil ! Alors nous invoquerons la protection de *Mars en son champ* éponyme du côté du col des 4 viots en Ardèche.

Le 16 mai, le soleil sera déjà confortablement installé, aussi nous avons prévu ses caresses au plus près, du haut des *lances de Malissard* en passant par le trou de souris de l'Aulp du Seuil où notre vaillance sera récompensée par une lampée de Chartreuse (sans eau cette fois ci) à la source du bachas du moine. Rêvons, rêvons …

Enfin le 13 juin ce sera la nouvelle transhumance sur les pentes abruptes du *Mont Charvin* aux portes des Aravis. Pays d'abondances où la rebloche est de mise et de remise dans ses magnifiques greniers de mélézins pluri-centenaires.

Ami (e) n'hésites plus, rejoins nous ! Quoi manque de souffle, mal aux jambes ! Qu'importe puisque tu seras porté, que dis-je transporté même et à ton tour au retour, sans détour tu pourras colporter.

En avant-goût viens à l'AG de l'ACL, d'abord c'est sympa (peut-être y aura-t-il de la Chartreuse verte) et ensuite, feu d'artifice, explosion des couleurs, des ombres, des formes et des odeurs, tu te régaleras de la rétrospective en technicolor des randos de l'année passée !

JUDO CLUB CHONAS-SAINT PRIM-REVENTIN

Composition du bureau

Présidente : Corinne GRENIER
Trésorière : Corinne NEE
Secrétaire : Fabienne REY

Membres du conseil d'administration :
Carine HACHE, Igor CALDERER, Serge SAMUEL, Virgil NOBILO.

Professeurs diplômés d'état :
Fanny CACHOZ, Caroline ALAMERCERY, Gilles DUTRON, Christian JAVERLIAC.

Professeurs de taïso :
Corinne BOISSON

Le judo a repris le 7 septembre 2009. Nous avons accueillis deux nouveaux professeurs, Caroline ALAMERCERY et Fanny CACHOZ qui enseignent aux écoles de judo, poussins, benjamins et combattants.

Nous sommes heureux d'accueillir cette année 150 licenciés. D'année en année le nombre d'inscriptions augmente, ce qui nous réjouit en tant que bénévole

Le cours de taïso remporte un franc succès, une cinquantaine de personnes sont inscrites. Nous avons mis en place un 2ème cours de 18h30 à 19h30.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur persévérance, leur dynamisme et la bonne humeur qui permet au club d'exister, et n'oublions pas nos sponsors qui ont la gentillesse de nous suivre dans nos démarches.

Une date à noter notre assemblée générale qui aura lieu cette année à Chonas le samedi 19 juin 2010.

LE JUDO CLUB
CHONAS – SAINT PRIM – REVENTIN
VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNEE 2010

La Présidente
Corinne GRENIER

Le mot de l'entraîneur

La saison a repris première décade de septembre. 2009/2010 démarre sous de bons hospices, les effectifs sont en hausse ce qui est toujours agréable, il va falloir pousser les murs !!!

Quoi de neuf ? deux nouvelles enseignantes : Caroline et Fanny. C'est la roue qui tourne, place aux jeunes, je leur souhaite de réussir, de s'épanouir dans la transmission des savoirs qu'implique notre sport.

En ce qui me concerne le transfert des cours s'est terminé en douceur, seul m'incombera, l'enseignement des KATA techniques codifiées spécifiques pour l'accès au grade de « Ceinture Noire Judo-jujitsu ».

Ce club créé dans les années 80 suit son évolution. L'important est que, ce que nous construisons, nous survive. Tout est en place sur le plan administratif et enseignement, reste à faire évoluer la structure.

Cette année nous aurons notre lot de nouvelles ceintures noires.

Merci aux dirigeants qui ont fourni un travail important tant sur la saison passée que sur cette rentrée, sans lesquels point de salut.

Bonne année à tous

Christian

US 2 VALLONS

Il est d'abord important de présenter ou de représenter qui est l'US 2 vallons.
Ce nouveau club est le fruit du regroupement de 2 anciens clubs que sont l'ASCP (Chonas - Saint Prim) et de l'ESSAC (Saint Alban - Clonas). Ce rapprochement a permis d'étoffer le bureau qui se compose comme suit :

Président : Sylvain BURNICHON
Vice président : André JODAR
Secrétaire : Eddie KARSENTY
Vice secrétaire : Dominique BLACHE
Trésorier : Christophe GAULT
Vice trésorière : Véronique CLEMENCON
Membre bureau : Muriel GRIMALDI
Membre bureau : Fabienne DAMON

L' équipe dirigeante U.S. 2 Vallons

23 membres bénévoles participent à la vie du club et aident à leur manière à faire avancer ce dernier. Un grand merci donc à tous les bénévoles.

L' école de foot U.S. 2 Vallons

Après 6 mois d'existence, l'US 2 vallons se porte très bien. Nous avons largement dépassé les 200 licenciés, avec 243 footballeurs pour la saison 2009 – 2010. Ceux ci se décomposent en 2 équipes débutants, 2 équipes poussins, 1 équipe benjamin, 1 équipe U15 (qui remplace les moins de 13 ans), trois équipes seniors, 3 équipes vétérans et une équipe féminine.
D'un point de vue sportif ce rapprochement à permis aux différents effectifs de se renforcer et de progresser collectivement. Chez les jeunes, qui évoluent à différents niveaux du comité Drôme - Ardèche, les résultats reflètent l'ambiance qui règne au sein des différentes équipes. Concernant les U15, la première partie de saison est déjà synonyme de montée en promotion d'excellence pour la deuxième phase.

Du côté des seniors, 3 équipes évoluent en championnat Drôme - Ardèche. A noter que les objectifs affichés en début de saison sont toujours accessibles puisque les équipes une et deux sont respectivement 2ème et 3ème de leur poule.
D'un point de vue humain, le club s'est lancé le défi de former 11 éducateurs des débutants aux seniors afin d'assurer un encadrement de qualité pour toutes les catégories. Cette formation se déroulera au mois de mars 2010. Félicitations à Gaël MAILLANT qui a obtenu son brevet d'état premier degré en début de saison et qui fournit avec tous les éducateurs un travail assidu et pertinent qui devrait aboutir dans les 2 prochaines années à la labellisation de notre école de Football, gage de qualité envers la fédération française de football.

U9 U.S. 2 Vallons

U11 U.S. 2 Vallons

Il nous reste encore des quantités de projets à mener à bien, tel que l'embauche d'un salarié qui deviendra bientôt une nécessité pour la vie de notre club, la régénération complète des 2 terrains de Saint-Prim / Chonas.
Mais le plus important reste que les jeunes de nos villages respectifs, qui sont partis sous d'autres cieux, nous rejoignent. Ils bénéficieront d'un équipement complet, survêtement, sweet-shirt, short et chaussettes, des entraînements de très haute qualité, et d'un bien - être au sein d'un club vivant.

Nous terminerons cette petite colonne par un merci à tous nos partenaires, financiers et fournisseurs de matériels, et à tous les bénévoles et toutes les personnes qui gravitent autours du club et qui de près ou de loin participent à la vie de L'US 2 VALLONS.

U13 U.S. 2 Vallons

Quelques dates :

6 décembre :matinée boudin au stade de Clonas
18 décembre : arbre de Noël stade de St Prim
8 janvier : tournoi futsal seniors.
6 février : moules frites stade de St Prim
20 mars : choucroute lieu à définir
5 et 6 juin : tournoi de jeunes stade de Clonas

U15 U.S. 2 Vallons

Retrouvez nous sur notre site internet ….US 2 Vallons.
Bonne et heureuse année 2010.

ASCP BOULES

BUREAU 2009 / 2010

Président	Guy GROLEAT
Vice président	Daniel SERYES
Trésorier	Jean Pierre VIALLET
Trésorier adjoint	Alain BOUVET
Secrétaire	Jean Marc ROUVEURE
Secrétaire adjoint	Christophe REY
Membres :	Annette FAYAT, Louis REY, Pierre CELLARD, Patrice GONZALEZ, Paul FAVOT

19 sociétaires et 34 licenciés

2	en 3ème division
31	en 4ème division
1	en 4ème division féminine

Manifestations à venir en 2010

Dimanche 10 janvier à 12 h	Choucroute
Dimanche 7 mars à 13h30	Coupe de Printemps 32 doubles 3 & 4 division
Samedi 17 avril à 13h30) Dimanche 18 avril à 8 h)	Eliminatoires doubles du Secteur Boulistes Viennois en 4ème et 3ème division
Vendredi 21 mai à 18 h	Coupe de l'ASCP – 32 doubles 3 et 4 division 1 National autorisé
Mercredi 14 juillet à 9 h	Journée bouliste licenciés et sociétaires de l'ASCP
Dimanche 8 août à 8 h	Challenge Luc GIRARDON 32 quadrettes sur invitation
Dimanche 22 août à 8 h	Challenge Honoré VIALLET 64 simples 3 et 4 division

Entrainement : tous les mercredis à partir du 10 mars à 14 h

PALMARES - saison 2008 / 2009 : 5 concours gagnés

Daniel GHAZARIAN
32 QUADRETTES à Eyzin Pinet en juillet 2008

JP VIALLET et Guy GROLEAT
16 doubles Amicale Laïque Vienne en août 2008

Gilbert GERIN
32 doubles à Saint-Prim / Chonas en mars 2009

Gilbert GERIN et JM ROUVEURE
à Saint-Prim / Chonas en mai 2009

Louis REY
64 simples à St Just Chaleyssin en juin 2009

TENNIS CLUB SAINT-PRIM CHONAS

Le club évolue sous la présidence de Patrick TSCHUDI.

Les équipes

Nous avons 2 équipes ; le championnat se déroule au mois de Mars et au mois d'Avril, le dimanche matin.

Les équipes s'entraînent le samedi après-midi ; Les joueurs présents constituent en quelque sorte le poumon du club.
3 nouvelles recrues et un jeune sorti de l'école de Tennis : Yoan MASPATAUD viennent s'ajouter à l'effectif.

Un mot pour ne pas oublier les adhérents fidèles qui ne jouent pas en équipe mais qui contribuent aussi à la vie du club.

Ecole de tennis

Responsable : Cyrille BRUNO

Les cours ont lieu le mercredi de
11h à 12h avec Patrick TSCHUDI
14h à 15h avec Cyrille BRUNO (court n°1)
14h à 15h avec Stéphane CALANDRE (court n°2)
15h à 16h avec Valéry PORCHER

Un merci à Tristan GAMMET, qui a quitté le club cette année, pour la prise en charge des adolescents afin de faciliter leur intégration dans les équipes et à Teddy HALLER qui a entraîné durant l'année 2008 / 2009.

Tickets

Les adhérents ont la possibilité d'inviter quelqu'un d'extérieur au club : pour cela, il faut acheter 5 tickets (10 €).
Informations et vente : le mercredi à 11 h ou le samedi après-midi.
La mise en place de ce nouveau système répond à une demande de certains adhérents.

Bon Tennis !

Le Bureau

ARDEN

Association pour le **R**espect du **D**roit et de l'**En**vironnement
Association agréée en Isère – Loire – Rhône

L'ARDEN à 20 ans !
20 ans au service de l'environnement et de la citoyenneté

Depuis sa création en 1990, l'ARDEN a cherché
- à mieux faire connaître leur environnement aux habitants de la vallée du Rhône
- à les informer des projets concernant leur cadre de vie
- à les aider à participer aux choix destinés à leur futur cadre de vie

L'ARDEN s'est impliquée dans le domaine des déchets, avec les actions
- Communes Propres
- Transformer les déchets en fleurs
- La Ruée vers l'Ordure
- Les Rois du TRI, complété par sa participation au Forum Eco Trieur ou aux Recyclades

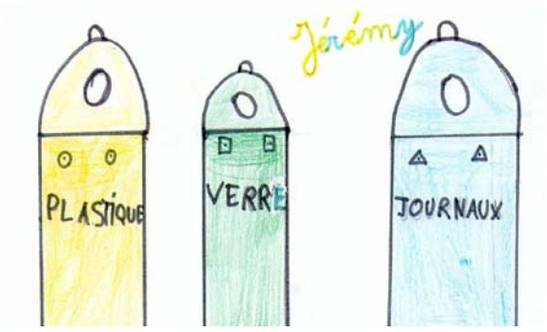

L'ARDEN a suivi le projet de la station d'épuration de Vienne ainsi que les diverses évolutions de la décharge de St Alban avec le souci de la qualité de vie des riverains, de la réduction à la source des déchets et du meilleur recyclage possible.

Les vide-greniers qu'elle a organisés avaient aussi pour objectif de « donner une 2ème vie aux objets ».

Vis-à-vis des résidus des Papeteries de Voiron ou des abattoirs de Corbas, l'ARDEN a évité que leur épandage ne vienne dégrader le cadre de vie des riverains.

L'ARDEN a apporté ses réflexions lors de projets d'implantations d'activités (Rovapack, plateforme ATEMI, Janin, Saria, Allamanche, plateforme chimique de Saint Clair du Rhône…) avec le souci d'informer au mieux citoyens et élus et de faciliter des décisions respectueuses de l'environnement.

Dans le domaine des infrastructures de transport, l'ARDEN a apporté sa contribution aux différents débats concernant la déviation de Péage de Roussillon, le COL*, le CFAL** et plus globalement les Transports en Vallée du Rhône, en organisant des réunions d'information ou en rédigeant des Cahiers d'acteur.

A chaque fois, l'ARDEN a agi pour éviter les transports inutiles, stopper le « tout camion » en vue de rééquilibrer les transports vers le rail et la voie d'eau, et réduire les nuisances subies par les riverains des axes de transport.

(* COL : contournement ouest de Lyon **CFAL : contournement ferroviaire de l'Est lyonnais)

Enfin l'ARDEN a cherché à protéger et faire connaître les espaces naturels de la vallée du Rhône, notamment la réserve de la Platière, l'Ile du Beurre, l'espace naturel sensible de Gerbey, mais aussi les Balmes viennoises à l'occasion de randonnées ou de réunions diverses.

ARDEN

Association pour le **R**espect du **D**roit et de l'**En**vironnement
Association agréée en Isère – Loire – Rhône

Quel bilan ?

En 20 ans, sur tous les sujets qu'elle a abordés, l'ARDEN a cherché d'abord à s'informer avant d'informer la population, à rencontrer les décideurs publics ou privés afin de créer un espace de débat permettant aux citoyens de jouer leur rôle. Tout cela suppose une volonté de démocratie partagée de la part des élus et techniciens.
Au terme de 20 années, il n'est pas évident que les décisions publiques aient notoirement gagné en transparence. Il semble que tout soit toujours à recommencer pour que, dans le domaine de l'aménagement de son cadre de vie, le citoyen puisse être informé et s'exprimer….
La démocratie participative que l'ARDEN a cherché à développer en Isère Rhodanienne ne semble pas encore une pratique partagée par beaucoup de ceux qui conduisent les affaires publiques…

En 2010 quelques dates

- 29 janvier : assemblée générale SAR Reventin Vaugris à 20h30
- 24 avril : fête pour les 20 Ans de l'ARDEN
  - 14h Mini Randonnée Nature
  - vernissage de l'exposition suivi d'un apéritif
  - buffet avec animation
- 18 septembre : Balade nocturne à partir de la SAR de Reventin Vaugris suivie d'une collation

Le conseil d'administration de l'ARDEN

Président	Yves GRAS	Webmestre	Marie Pierre MARTICORENA
Vice présidents	Samuel BOUFFARD		
	Bruno CARTIER	Membres	Monique REMANOFSKY
Trésorière	Andrée LOUIS		Michèle ROUBIN
Adjoint trésorier	Maurice CHANAL		Marie Annick TOURNIER
Secrétaires	Florence GASSELIN		André KORN, Claire VIALETTES
	Isabelle MIACHON		

Cotisation 2010 : 8 € et 3 € à partir de la 2ème carte

L'ARDEN est une association affiliée à la FRAPNA

MUSE CHAMPETRE

Dirigée par Hervé GAMBONNET, la Muse Champêtre est composée d'une vingtaine de musiciens, elle anime les fêtes villageoises, corsos, défilés des classes, sans oublier les cérémonies officielles.

Elle organise également son concert de la Ste Cécile en Janvier et participe au concert de Noël à Vienne et à l'église de Reventin Vaugris.

Ses pupitres : flûtes traversières, clarinettes, saxophones alto et ténor, trompettes, basses, trombones, batterie et percussions.

Ses répétitions : le vendredi de 20h15 à 22h dans l'ancienne école de filles du village de Reventin Vaugris.

Conseil d'administration :

Président d'honneur :	Bruno JURY
Présidente :	Véronique CADY
Vice-présidents :	René LENTILLON
	Jean Jacques PLASSON
Secrétaire :	Sandrine VIALLET
Secrétaire adjointe :	Rachel MOSNIER
Trésorière :	Chantal RAVET
Trésorier adjoint :	Pierre MONTABONNET
Membres :	Josiane CHANAL,
	Line GALVAN,
	Vincent GALVAN.

Pour nous contacter :

Véronique CADY
☎ 06 76 16 12 92
lamusechampetre@hotmail.fr

Tous les musiciens et membres de la Muse Champêtre vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2010

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS ROUSSILLONNAIS

Les services de votre office de Tourisme

L'office de tourisme garde ses portes ouvertes toute l'année à la population. Si la haute saison est plus riche en animations, de nombreux services sont accessibles pour tous aussi en basse saison.

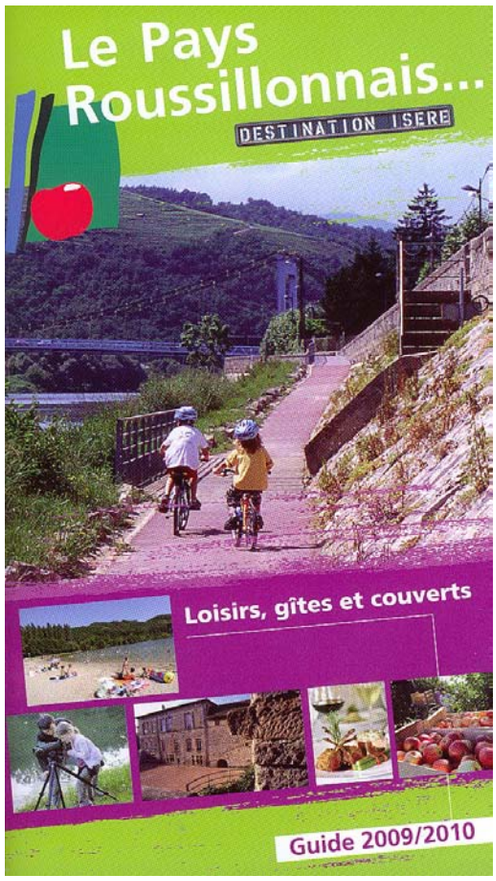

Des sorties pour pimenter vos week-ends

Le calendrier des animations mensuel fourmille de distractions : marchés, soirée spectacle, ciné-club, concert… Les randonnées accompagnées, organisées par l'office se poursuivent également tout l'hiver. Le calendrier est disponible dans les mairies, les commerces et sur internet.
L'Office fournit également de nombreuses informations pour faire des escapades chez les voisins (Vienne, l'Isère, le Pilat, Lyon) ou plus loin !

Des virées en groupe

L'office de tourisme accueille les groupes pour faire découvrir le Pays Roussillonnais après avoir monté un programme à la carte avec le guide accompagnateur. La formule la plus prisée est souvent la visite de deux sites le matin, un repas dans un bon restaurant puis un dernier site l'après-midi. Le groupe peut alors composer son programme entre la mosaïque de Clonas, l'église de St Prim, le château de Roussillon, le prieuré de Salaise ou le village d'Anjou et faire une dégustation de vin ou une visite d'exploitation tout en découvrant l'histoire du pays dans le car.

Des découvertes pour les enfants

Pour les groupes scolaires la découverte passe par des ateliers pédagogiques et ludiques qui permettent d'approfondir les notions de leur programme de façon pratique. 4 ateliers permettent d'explorer la notion du temps, des arts, la lecture des éléments historiques du paysage et l'architecture autour du château classé M.H. de Roussillon. Les enfants deviennent alors acteurs de leurs découvertes, l'histoire devient amusante et c'est une expérience marquante pour eux.

Un PAPI à la page !

Soucieux de vivre avec son temps et d'offrir un nouveau service au public, l'office de tourisme a ouvert un **Point d'Accès Public Internet.**
Un ordinateur est mis à disposition pour accéder à la toile pour faire une recherche ou pour consulter son courrier électronique.. Un code d'accès personnel est remis à l'internaute pour lui permettre d'utiliser son temps de connexion comme il le souhaite, éventuellement en plusieurs fois. Le quart d'heure de connexion est à 2€ et la demi-heure à 3.50€. Le matériel mis à disposition est entièrement réservé à la navigation sur le net. Une connexion Wifi gratuite est également prévue pour ceux qui ont leur propre ordinateur portable. Il suffit donc de se rendre dans les locaux de l'office aux heures d'ouverture de l'accueil.

Horaires d'accueil d'hiver : ouvert du mercredi au dimanche
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h ; Jeudi-vendredi : 14h-18h ; Samedi 10h-12h et 14h-17h
Dimanche : 14h-17h

Information : O.T. Pays Roussillonnais 04 74 86 72 07 www.ot-pays-roussillonnais.fr

ASSOCIATION CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

21 Rue Victor Hugo 38370 Les ROCHES DE CONDRIEU
Tél. **04 74 56 42 26** - Fax 04 74 56 51 94
centre-infirmiers@wanadoo.fr

OBJECTIF DE L'ASSOCIATION

Assurer la gestion organisationnelle et financière du centre pour permettre au personnel d'effectuer les soins aux patients dans les meilleures conditions et dans le respect des droits de chacun.

MISSIONS DU CENTRE DE SOINS

Effectuer sur prescription médicale des soins infirmiers à domicile et au centre,
Participer à des actions de santé publique, de prévention, d'éducation à la santé et à des actions sociales.
Ces actes sont assurés par des infirmières diplômées sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice.

MISSION DU SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Favoriser les actes de la vie quotidienne pour aider au maintien à domicile des personnes dépendantes avec prise en charge globale (soins d'hygiène, infirmiers, et soutien moral) en collaboration avec d'autres organismes (auxiliaires de vie, réseau visage..)
L'Association de gestion du Centre de Soins Infirmiers et SSIAD informe et rend compte de ses actions :

- Réunion annuelle du conseil d'administration et d'orientation, (16/02/2009) ;
- Assemblée générale annuelle (08/06/2009).

Au cours de la dernière assemblée générale, après le mot de bienvenue, le Président Maurice BOUTTET a remercié le personnel et les membres du bureau qui, par leur implication, assurent le bon fonctionnement du centre. Il a remercié également les membres adhérents qui, par leur présence ou leur cotisation, nous soutiennent dans notre action.
Parmi les informations données au cours de cette assemblée il a été annoncé le départ au 31/03/2009 de Mme Annie BORRIE, infirmière coordinatrice, et son remplacement par Mme Rachel DUVAL présente au centre depuis le 12 novembre 2001.
L'activité du centre a été soutenue en 2008 et se maintient en 2009, ce qui permet de pérenniser notre activité et d'assurer un service de qualité.

SOINS A DOMICILE Tous les jours, dimanches et jours fériés de 7 h à 12 h et de 16 h à 19 h

SOINS AU CENTRE Tous les jours, **sur rendez-vous,** de 11 h 30 à 12 h et de 16 h à 17 h

SECRETARIAT – ACCUEIL Du lundi au vendredi de 8 h à 12h.

EN DEHORS DE CES HEURES Laisser un message sur le répondeur, une infirmière en prend régulièrement connaissance.

STRUCTURE

Association à but non lucratif se composant de membres bénévoles :

- 200 adhérents versant une cotisation et conviés à l'assemblée générale ;
- 19 élus au conseil d'administration se réunissant une fois/an ou plus si nécessaire ;
- 11 élus au bureau de gestion se réunissant une fois par mois.

PERSONNEL SALARIE

- 9 infirmières soit 5,7 temps plein
- 3 aides soignantes soit 1,9 temps plein
- 3 secrétaires et divers soit 0,9 temps plein

Le Centre de Soins infirmiers, une équipe au service de la population, n'oublie pas de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2010.

LA METEO A SAINT-PRIM

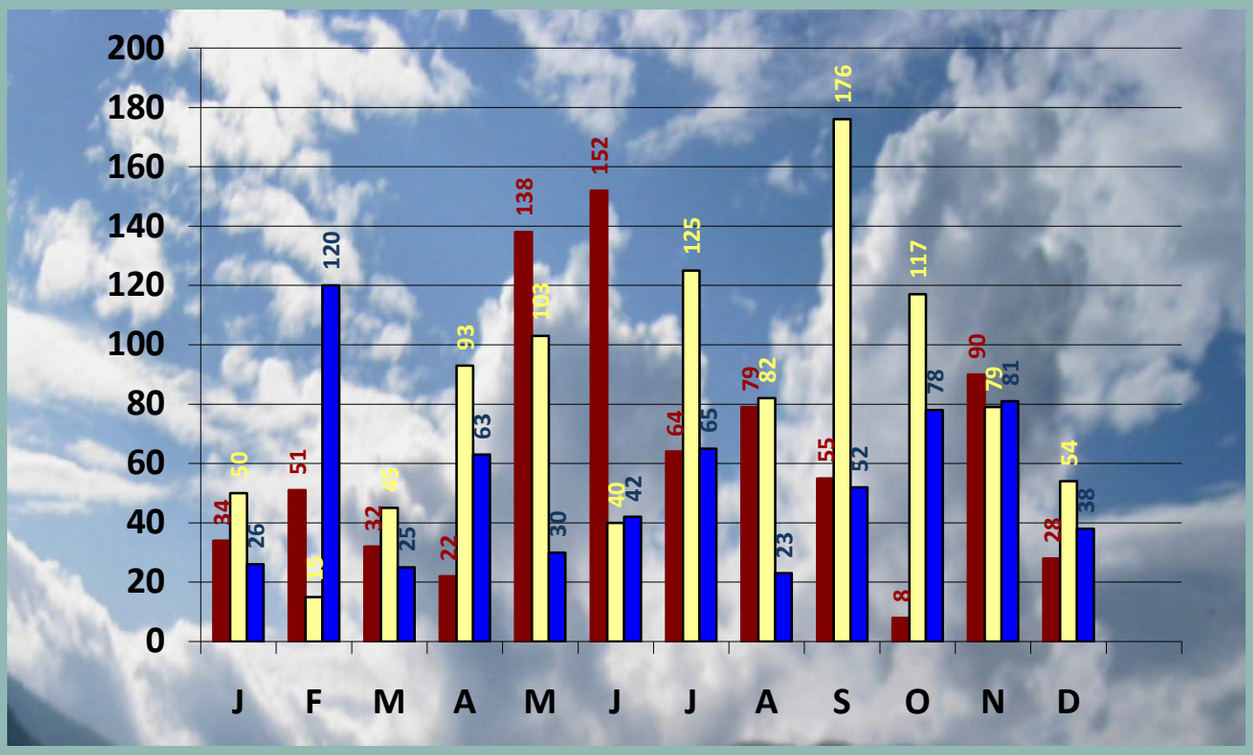

Hauteurs de pluie

Année 2007
Année 2008
Année 2009

Total 2009 = 643 mm / Moyenne décennale = 720 mm

Année assez calme au niveau climatique, pas d'excès de chaleur, de froid, d'orages, peu de neige. L'année 2009 débute par un temps assez froid jusqu'à la floraison des arbres fruitiers qui se passe dans de bonnes conditions, c'est une bonne année pour les fruits.

Janvier a été le plus froid depuis 5 ans : - 1,7°C mini et 4,1°C maxi en moyenne journalière (Deux températures 'mini' sur l'année : -8°C le 12 janvier et -11°C le 20 décembre)
Août a été le plus chaud depuis 5 ans : 17,3°C mini et 29,4°C maxi en moyenne journalière (Deux températures 'maxi' sur l'année : + 36°C les 19 et 20 août)

Le climat de cette année 2009 a favorisé la précocité des vendanges.

Données relevées quotidiennement par André Baule et Paul CLO

Extraits du discours des vœux du maire 21/12/2009

« …….Sur le plan de nos organisations territoriales, nous traversons actuellement – comme vous le savez – une zone de fortes turbulences. Turbulences dont les effets se feront sentir au niveau de chacun ; ce n'est pas qu'une « affaire d'élus ». Cela dit la notion de changement est une notion positive, renoncer au changement c'est - quelque part - renoncer à la vie. Ce changement demande, pour qu'il se fasse dans de bonnes conditions, une reconnaissance précise de **nos véritables valeurs** pour qu'elles ne soient pas emportées dans un « grand chambardement destructeur et stérile ». Parmi ces valeurs « fondamentales » - qui font le ciment de notre vie en société mais aussi de notre vie personnelle et intime :

- **La FAMILLE**, du noyau de base, à la famille élargie aux amis et aux relations d'amitié ;
- **notre VIE et notre SYSTEME social**, dont le secours aux plus démunis, et aux blessés de la vie – quelle que soit la blessure ; **notre VIE ASSOCIATIVE** ;
- **nos ORGANISATION**, du niveau communal, intercommunal, départemental, régional, national, et au-delà.

Pour éviter le doublons des compétences entre les structures (en clair le conseil général (c'est-à-dire le département) et la région) - et donc éviter les risques de doublons quant aux investissements - Les compétences seront redistribuées entre la région et le département en faisant disparaître, autant que faire se peut, les recouvrements ; L'objectif visé étant **d'améliorer l'usage de l'argent public**.

Nos conseillers départementaux et nos conseillers régionaux seront remplacés par des conseillers territoriaux ; ce qui signifie entre autre que pour être conseiller au niveau de la Région il faudra l'être au niveau du Département. Les conseillers TERRITORIAUX seront par conséquent plus ancrés dans leur canton d'origine. Si l'on connaît, en effet, parfaitement son CONSEILLER GENERAL on a souvent plus de mal à citer le nom d'un CONSEILLER REGIONAL.

Seules les communes - base de l'édifice - conserveraient la « compétence universelle ».

Mais **quelles ressources pour exercer cette « compétence universelle »** ?

Aujourd'hui, il faut savoir que pour une commune comme celle de saint Prim : les dotations qui nous proviennent de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR), représentent près de la moitié du montant des impôts locaux. En plus de ces participations financières la communauté de commune apporte des « prestations en nature » dans le cadre de ses « compétences ». Les Communes ont heureusement délégué à la Communauté de Communes des charges particulièrement lourdes à porter jusqu'à un passé, qui n'est pas si lointain ; je veux parler des charges d'entretien de voirie, de collecte et traitement des ordures ménagères, et d'autres charges qui écrasaient littéralement les budgets il n'y a pas deux décennies. Ont été aussi prises en compte par la Communauté de Communes des compétences en matière de logements sociaux, de gestion de l'urbanisme, de développement économique, et d' « établissements de centralité » en clair : Le Conservatoire de Musique et Danse du pays Roussillonnais ; deux piscines ; une médiathèque ; et la liste n'est pas close.

Ainsi, les petites communes, comme la nôtre, outre les ressources budgétaires (dotation de solidarité communautaire) dont je parlais tout à l'heure se trouvent à présent déchargées de ce qui paralysait leurs budgets. Il est bien évident que beaucoup de communes, comme Saint PRIM, ne sauraient plus vivre sans l'aide financière et les services de la Communauté de Communes.

Avec la **CCPR**, nous avons un premier niveau de « solidité ». Solidité malheureusement toute relative.

Les ressources de notre communauté de communes sont à plus de 85% le fruit de la taxe professionnelle (TPU) ; Si la Taxe Professionnelle (TP) peut être supprimée – et elle l'est depuis le 1er janvier - il n'en demeure pas moins que les ressources qu'elle représente sont quant à elles vitales pour l'équilibre de notre **BASSIN de VIE**, et il est matériellement IMPOSSIBLE d'en reporter la charge sur les habitants (cela représenterait + de 1000€ par habitant/an). Bien sûr : la tentation, de faire ce report, risque d'être forte.

Le « repli sur soi » - dont je parlais à l'instant – est-il ce qui explique la difficulté dans laquelle se trouve actuellement le monde associatif ? Plusieurs présidents d'association sont venus me voir et me parler de leur « chute de moral », quelques uns allant jusqu'à parler de « renoncer » ; d'autres : à « mettre en sommeil » leurs activités. **La vie associative** est tout au contraire le premier niveau de mise en commun et de partage hors du « domaine d'intimité familial et amical » que j'évoquais tout à l'heure ; le ferment de la vie sociale, notamment en « période de crise ».

La lutte contre l'enfermement, le repli sur soi passe – dans notre Pays la France – **par la vie associative aux niveaux des rues ; quartiers, villages, inter villages, et au-delà**…….. »

Patrick Barraud, maire de Saint-Prim

Ecole maternelle et restaurant scolaire

Pose de la première pierre

5 septembre 2009

Cette construction qui représente pour la commune un investissement important, voit le jour après plusieurs années d'études et de concertations.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'évolution rapide de sa population qui s'élève aujourd'hui à 1077 saint-primois, chiffre qui va encore évoluer dans les toutes prochaines années.

La Municipalité prévoit avec le concepteur, le cabinet 3D Ingénierie, que les bâtiments seront réceptionnés avant la fin de l'année 2010.

L'équipe municipale autour de Patrick Barraud Maire, avec le Sous-Préfet M.Navarre, et les élus qui ont soutenu le projet, MM. Rigaud, Saugey, Remiller, Nucci, ainsi que M. Large qui représente l'Education Nationale.

Le Maire scelle officiellement la première pierre

Avec les habitants de St-Prim, le temps de la convivialité.

Ecole maternelle
Restaurant scolaire

Ouverture - automne 2010

saint prim